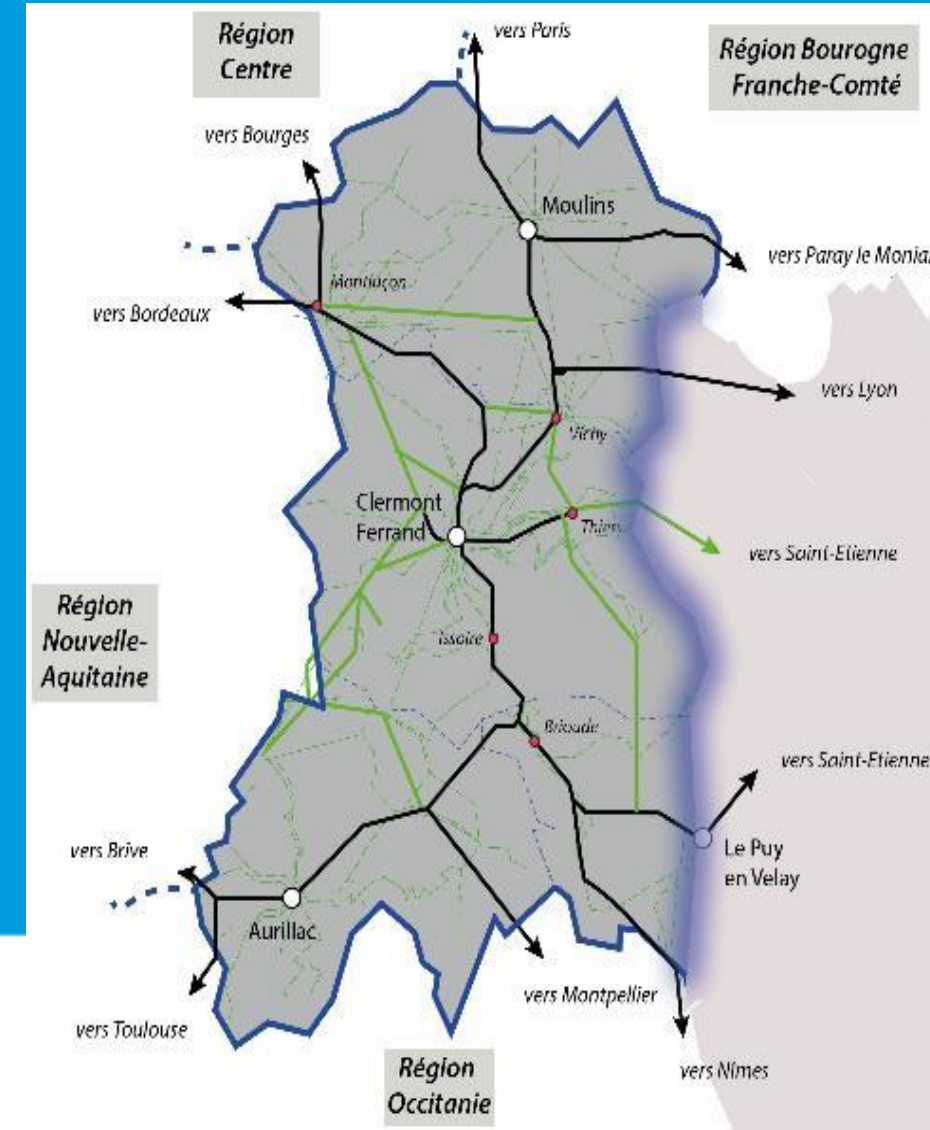


COMITÉ TECHNIQUE AUVERGNE

— Réunion du 23 mai 2023 14h-17h à CLERMONT-FERRAND

Objectifs de la réunion (3h) :

- Faire un point à date sur le transport régional
- Présenter les évolutions de services à venir (SA 2024) projet SA 2025 et ajustements 2023
- A l'issue de la réunion : identifier les sujets saillants



DÉROULÉ (À TITRE INDICATIF) :

➤ Echanges sur la base de la présentation en 4 points :

1. Bilan TER 2022 et tendances 1^{er} trimestre 2023 (40')
2. Matériel roulant et installations de maintenance (20')
3. Service Annuel TER 2024 (1h10)
 - Orientations pour le Service Annuel 2025
 - Ajustements 2023
 - Perspectives
4. Actualités et autres actions régionales (40')

➤ Conclusion (10')

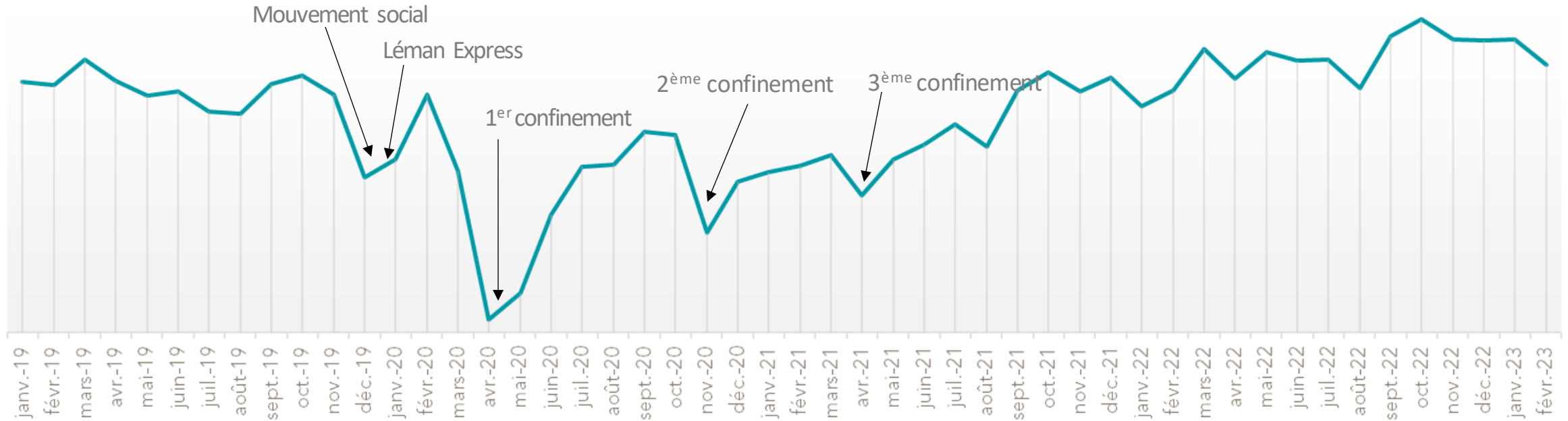
1. Bilan TER 2022 (et 1^{er} trimestre 2023)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Des résultats commerciaux inédits en 2022

Trafic TER AURA en Voyages-Km par mois de 2019 à 2023



En cumul à fin 2022, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de +35% à celui de 2021, et de +14 % par rapport à celui de 2019 (non retraité du périmètre LEX). Non seulement les voyageurs perdus à l'occasion de la crise sanitaire de 2020 et 2021 sont revenus mais il y en a de supplémentaires dans les TER alors que les réseaux urbains régionaux n'ont pas encore retrouvé leur trafic d'avant la crise sanitaire.

Le trafic de l'année 2022 est le plus important de celui de toute la période de la Convention TER 2017 – 2022.

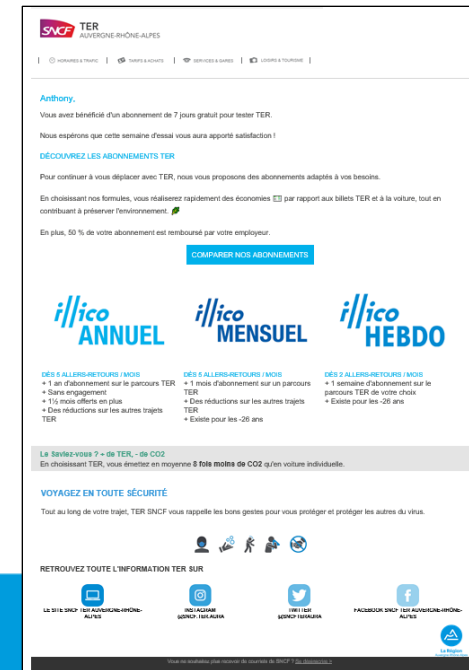
Le trafic du début d'année 2023 (janvier et février) est en hausse +19 % par rapport à janvier/février 2022 et +12% par rapport à janvier/février 2019. Le trafic de janvier et février est quasiment au même niveau que celui de fin d'année 2022 et en dessous d'octobre 2022.

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

Focus abonnés

- En 2022, le trafic des abonnés représente 42% du trafic total de TER AURA. Le trafic des abonnés est supérieur de +36% à celui de 2021 et de +10% par rapport au trafic abonnés de 2019. En 2022, les abonnés tout public représentent 32% du trafic total de TER AURA et les abonnés jeunes 10%.
- Le trafic abonnés tout public 2022 diminue de -2% par rapport à celui de 2019 et le trafic abonnés jeunes 2022 progresse de +14% par rapport à celui de 2019, certainement en lien avec la baisse des prix des abonnements jeunes multimodaux.
- On constate, depuis septembre 2022 que le volume d'abonnés augmente, avec plus de 61 000 abonnements mensuels vendus par SNCF Voyageurs, soit une hausse de près de +13% par rapport au début de l'année 2022 et de +12% par rapport à septembre 2019.
- En janvier et février 2023, le trafic abonné représente 44% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes. Le trafic des abonnés est en légère baisse par rapport à la fin de l'année 2022.

Par ailleurs, des difficultés de sur-occupation de trains ont été constatées depuis septembre sur quelques axes régionaux (vallée du Rhône, Lyon – Grenoble) du fait d'une augmentation du nombre de voyageurs abonnés par rapport aux années précédentes et dans certains cas à des non respect de composition de train (circulation en unité simple au lieu d'unité multiples).



La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes

Focus occasionnels

- En 2022, le trafic des voyageurs occasionnels représente 58% du trafic total de TER AURA. Le trafic des occasionnels 2022 est supérieur de +34% à celui de 2021 et de 25% à celui de 2019. En juillet et août 2022, le trafic occasionnel était supérieur de +28 % à juillet et août 2019.
- Début 2023 (janvier et février), le trafic des voyageurs occasionnels représente 56% du trafic total de TER AURA.
- Le trafic 2022 des voyageurs occasionnels avec une carte de réduction progresse de +27% par rapport à 2021 et +29% par rapport à 2019. Le trafic jeunes avec une carte de réduction en 2022 progresse de +33% par rapport à 2019.
- Le trafic 2022 des voyageurs très occasionnels progresse de +37% par rapport à 2021 et de +23% par rapport à 2019.

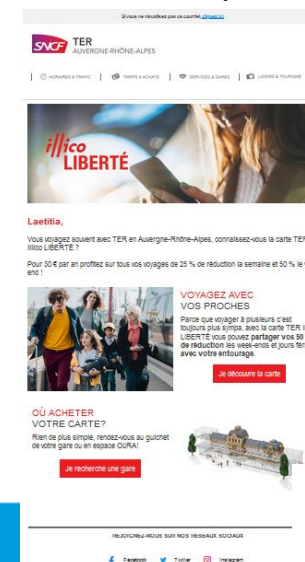
Les occasionnels sont revenus à bord des TER AURA depuis le printemps, ils sont même plus nombreux en 2022 qu'ils ne l'étaient en 2019. Les voyages des occasionnels en TER AURA établissent des records en et hors périodes de vacances.

- Sur l'année 2022, le tarif illico **PROMO SAMEDI** (des billets TER avec réduction de -40 % et la gratuité pour les -12 ans dès 2 personnes) a généré 240 000 voyages (en hausse de +43% en 2021 et + 70% par rapport à 2019).

Sur l'année 2022, le tarif illico **PROMO VACANCES** (des billets TER avec réduction de -40 % et la gratuité pour les -12 ans dès 2 personnes) a généré 877 000 voyages (en hausse de +36% en 2021 et + 110% par rapport à 2019).

SNCF Voyageurs a proposé, en lien avec la Région, des offres tarifaires attractives durant l'été 2022, avec le tarif illico **PROMO VACANCES** et les billets « **prix mini** » qui ont rencontré un vrai succès avec **plus de 475 000 voyages effectués durant l'été, ce qui constitue un record**.

En 2022, près de **147 000 cartes de réduction régionales illico LIBERTÉ** et **illico LIBERTÉ Jeunes** ont été vendues, ce qui correspond à une hausse de +25% par rapport à 2021 et +47% par rapport à 2019.



Production TER Auvergne-Rhône-Alpes 1^{er} trimestre 2023

- Les mouvements sociaux nationaux interprofessionnels contre la réforme des retraites ont entraîné
 - des perturbations du plan de transport TER au 1er trimestre.
- + Le plan de transport TER a dû être adapté à plusieurs reprises au 1^{er} trimestre 2023 (19 et 31 janvier, 7 et 16 février), surtout à partir du 7 mars, en raison des mouvements sociaux nationaux interprofessionnels contre la réforme des retraites.
- + Pour faire circuler les trains, il est indispensable de disposer de personnels à bord (conducteur, contrôleur) et au sol (agent d'aiguillage). Le plan de transport perturbé mis en œuvre l'a été en fonction des ressources disponibles.
- + Les mouvements sociaux du mois de mars ont impacté la maintenance des matériels roulants, entraînant des reports d'opérations non essentielles à la sécurité. L'enjeu pour SNCF Voyageurs TER est de résorber au plus tôt ces décalages qui engendrent, sur le mois d'avril, quelques modifications de compositions de matériels (Unités Simples au lieu d'Unités Multiples) sur certaines lignes TER.

- **La Région a demandé un remboursement des abonnés du mois de mars 2023 (site internet TER)**
50 % remboursés sur votre abonnement de mars

En raison du mouvement social inter-professionnel, la circulation des TER Auvergne-Rhône-Alpes a été fortement perturbée au mois de mars.

Conscients des difficultés rencontrées, TER procédera au remboursement de 50 % de la part train des abonnements mensuels et annuels de mars 2023.

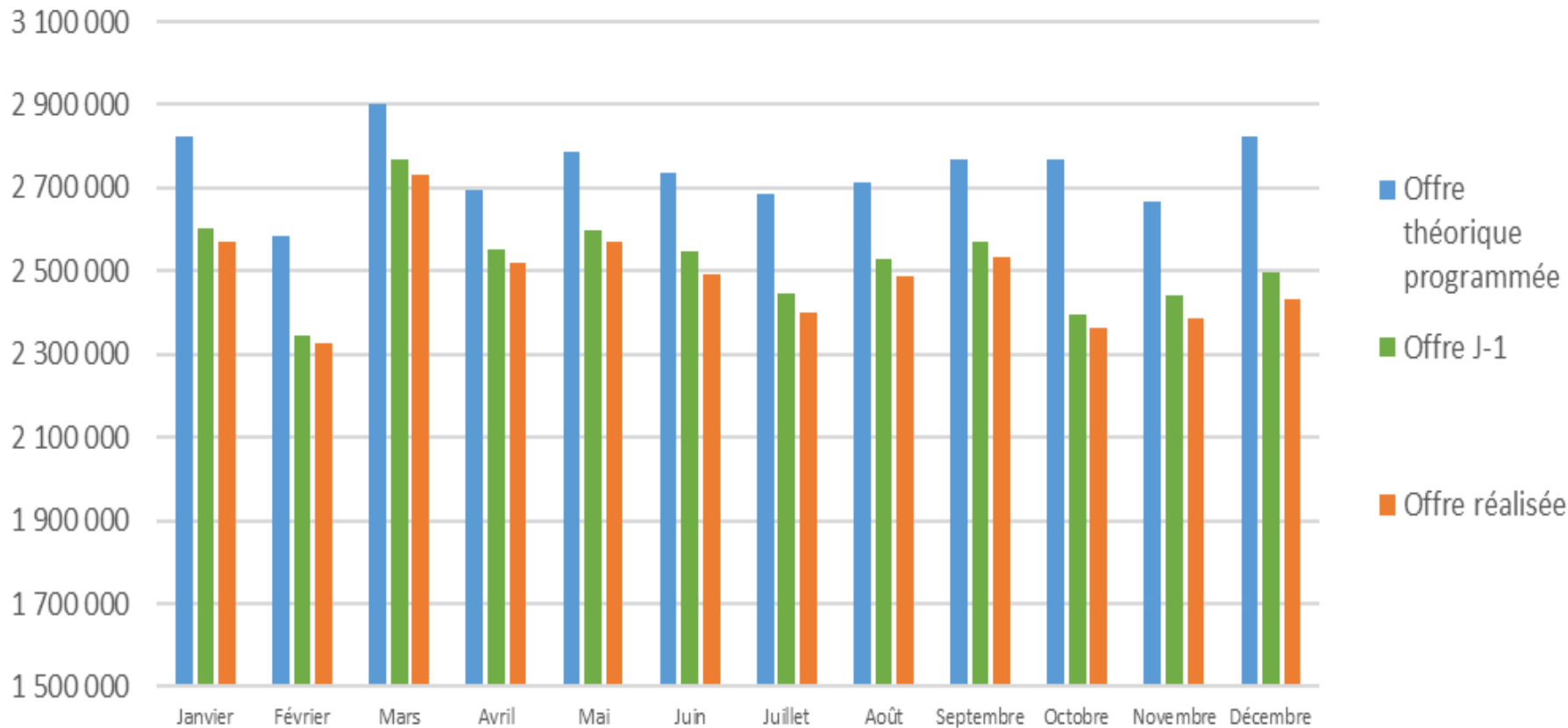
Modalités :

Abonnements mensuels

Le remboursement de 50% s'effectuera par virement bancaire (sous 4 semaines). La demande doit s'effectuer avant le 17 mai sur le site [« Mon remboursement TER »](#), en remplissant l'un des formulaires selon votre situation.

Abonnements annuels

Les abonnés annuels de mars 2023 à prélèvement mensuel auront une minoration de 50 % de la part train sur le prélèvement de mai 2023.



Source des données : SNCF –RMP 2022

En 2021 94,7% des trains programmés ont circulé.

En 2022 90,5% des trains programmés ont circulé.

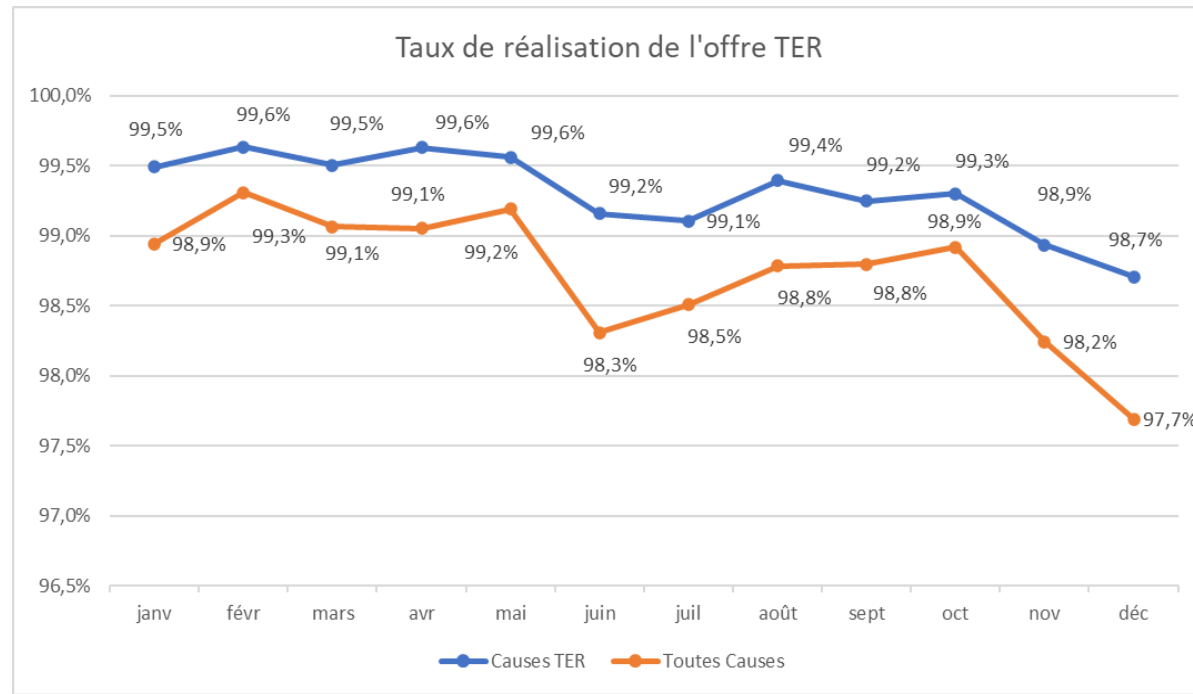
- > Les suppressions conduisant à plan de transports adaptés ou perturbés représentent près de 10 % des non réalisation de service, avec notamment les difficultés de production ressources, matériel et mouvements sociaux à l'automne et les difficultés de juin 2022 (covid).
- > Les suppressions jour J (trains annoncés la veille n'ayant pas circulé jour J) pèsent pour 1,6% du volume soit 484 000 TKM.

Trains supprimés jour J 2022 - Réseau TER AURA

Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :

nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

TER Auvergne-Rhône-Alpes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (fin mars)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	3 400	2 760	2214	2966	1803	2331	3564	823



En 2022, sur les 1,6% de TKM non réalisés jour J, **3564 trains** ont été supprimés pour cause TER.

Les suppressions jour J ont été plus importantes en juin, juillet, novembre et décembre. Le matériel est responsable d'une suppression cause TER sur 2.

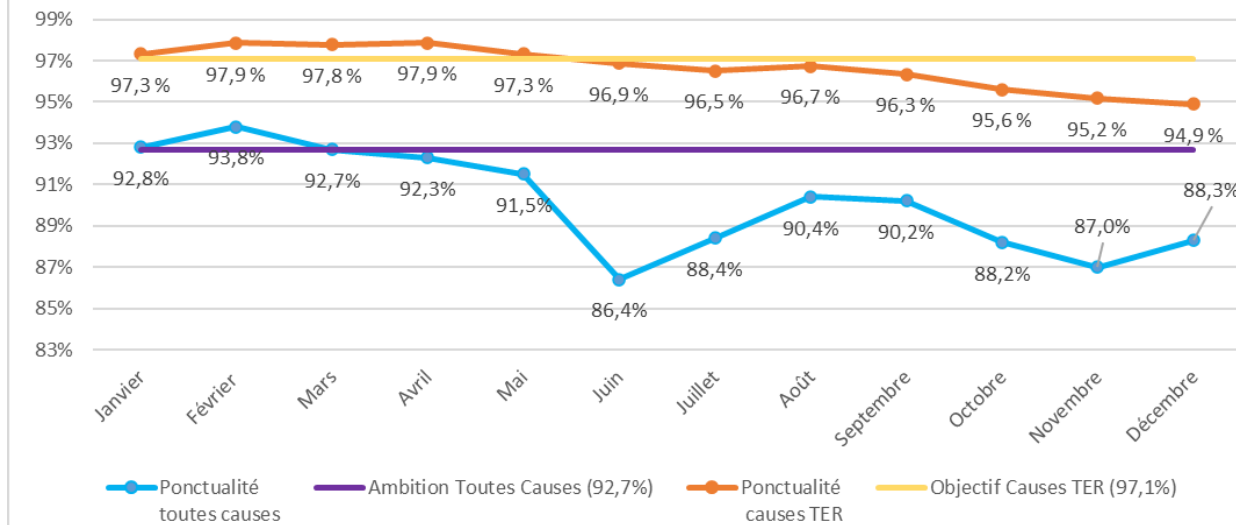
En juin cumul fortes chaleurs et intempéries.

Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production

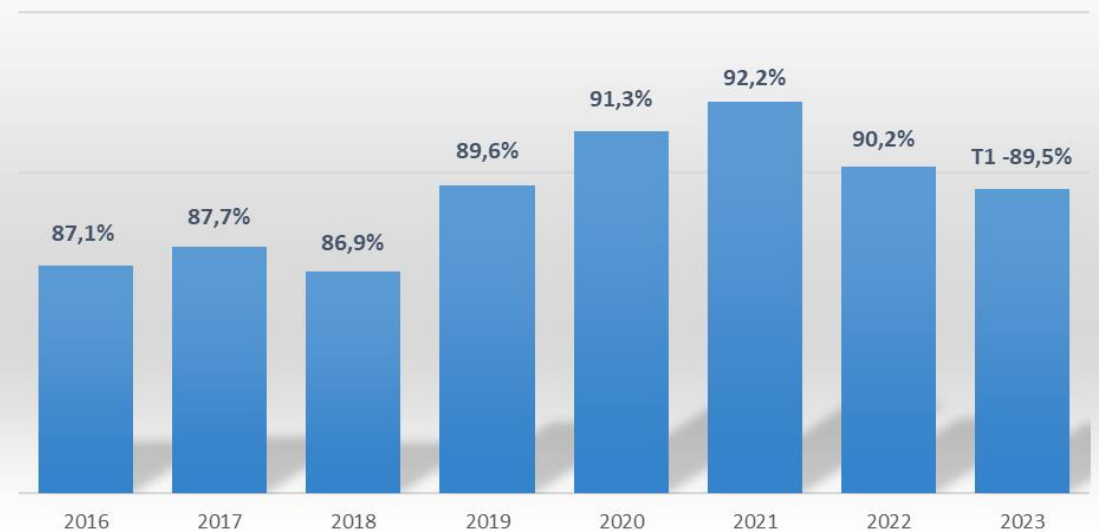
Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA 2022

TER Auvergne-Rhône-Alpes	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023 À fin mars
Ponctualité tous trains toutes causes	87,1%	87,7% <i>Ambition : 89%</i>	87% <i>Ambition : 90%</i>	89,6% <i>Ambition : 90,5%</i>	91,3% <i>Ambition : 91,3%</i>	92,2% <i>Ambition : 91,6%</i>	90,2% <i>Ambition : 92,7%</i>	89,5% <i>Ambition : 92,7%</i>
Ponctualité tous trains causes TER	94,3%	94,6% <i>Objectif : 94,7%</i>	94,8% <i>Objectif : 95,4%</i>	96,2% <i>Objectif : 95,6%</i>	97,3% <i>Objectif : 95,9%</i>	97,6% <i>Objectif : 96,2%</i>	96,7% <i>Objectif : 97,1%</i>	95,9% <i>Objectif : 97,1%</i>

Ponctualité à 5'59" réseau TER AURA en 2022
(Tous Trains)



Ponctualité fin de parcours (5'59) Causes TER
périmètre TER - 2016 -2023



Source des données : SNCF - Rapport Mensuel de Production

La ponctualité par ligne TER 2019 – 2022

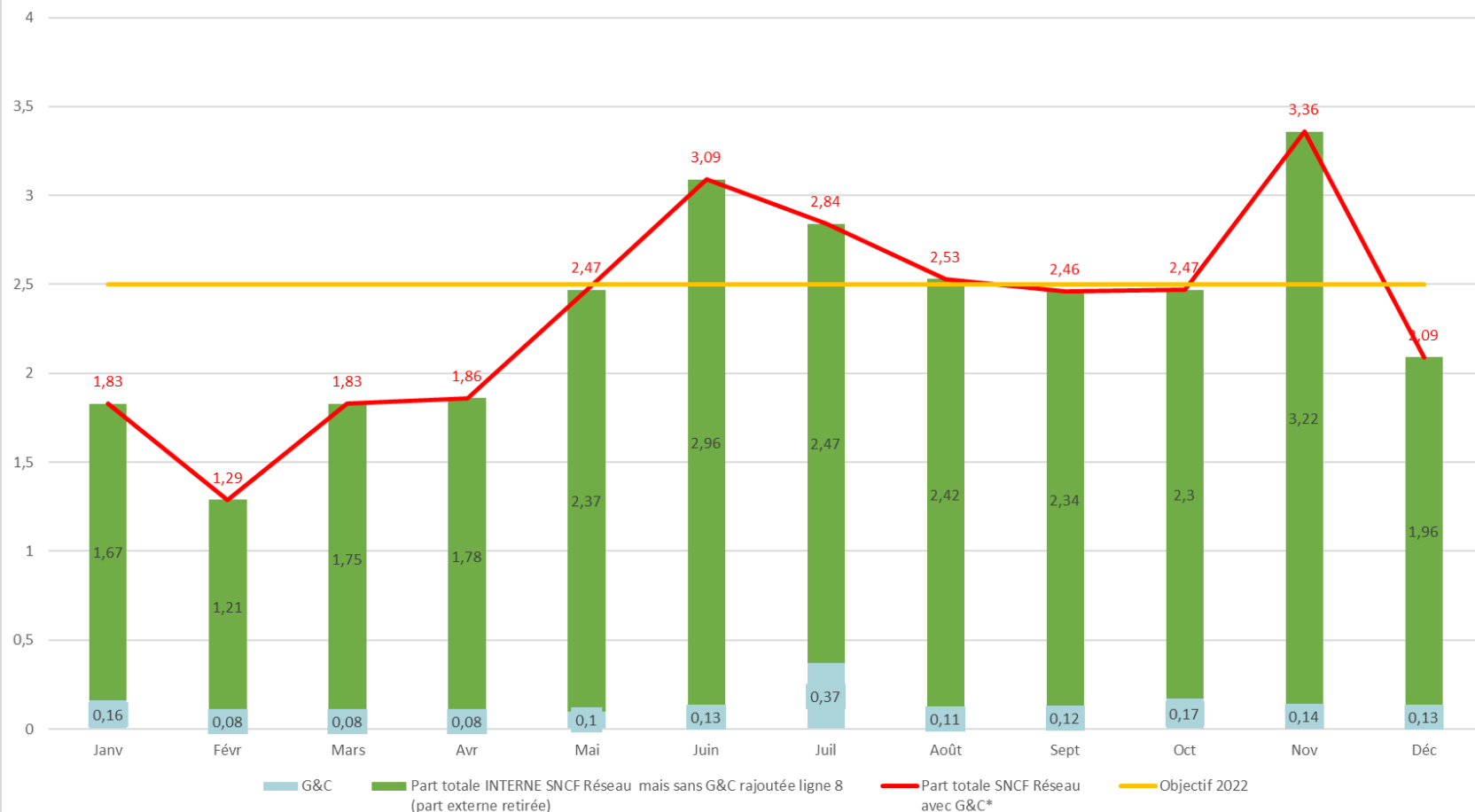
Ponctualité fin de parcours **Toutes causes** par ligne

Lignes TER AURA	2019	2020	2021	2022
Clermont-Ferrand – Thiers	95,7%	97,2%	97,3%	97,7 %
Clermont-Ferrand-Volvic	98,1%	97,1%	98,0%	97,6 %
Aurillac – Toulouse	96,8%	87,2%	95,3%	97,4 %
Clermont-Ferrand – Brioude	96,4%	93,9%	96,5%	96,9 %
Clermont-Ferrand – Montluçon	95,0%	94,4%	95,3%	96,4 %
Clermont-Ferrand – Moulins	94,7%	93,7%	94,4%	95,3 %
Aurillac – Brive-la-Gaillarde	88,4%	93,4%	91,5%	94,0 %
Clermont-Ferrand – Aurillac	88,7%	81,0%	87,0%	92,8 %
St-Etienne – Le Puy-en-Velay	89,0%	95,0%	93,1%	92,80%
Clermont-Ferrand – Le Puy-en-Velay	92,0%	83,4%	91,2%	92,8 %
Montluçon – Vierzon – Bourges	94,5%	91,2%	91,8%	89,2%
Lyon - Clermont-Ferrand	86,3%	88,3%	85,9%	86,4 %
Clermont-Ferrand – Nîmes	84,4%	81,6%	88,1%	84,5 %

Moyenne Régionale 2022 - réseau TER : 90,2%

Non ponctualité Offre TER + LEX – Causes SNCF Réseau

Taux irrégularité SNCF Réseau 2022 (TER + LEX)



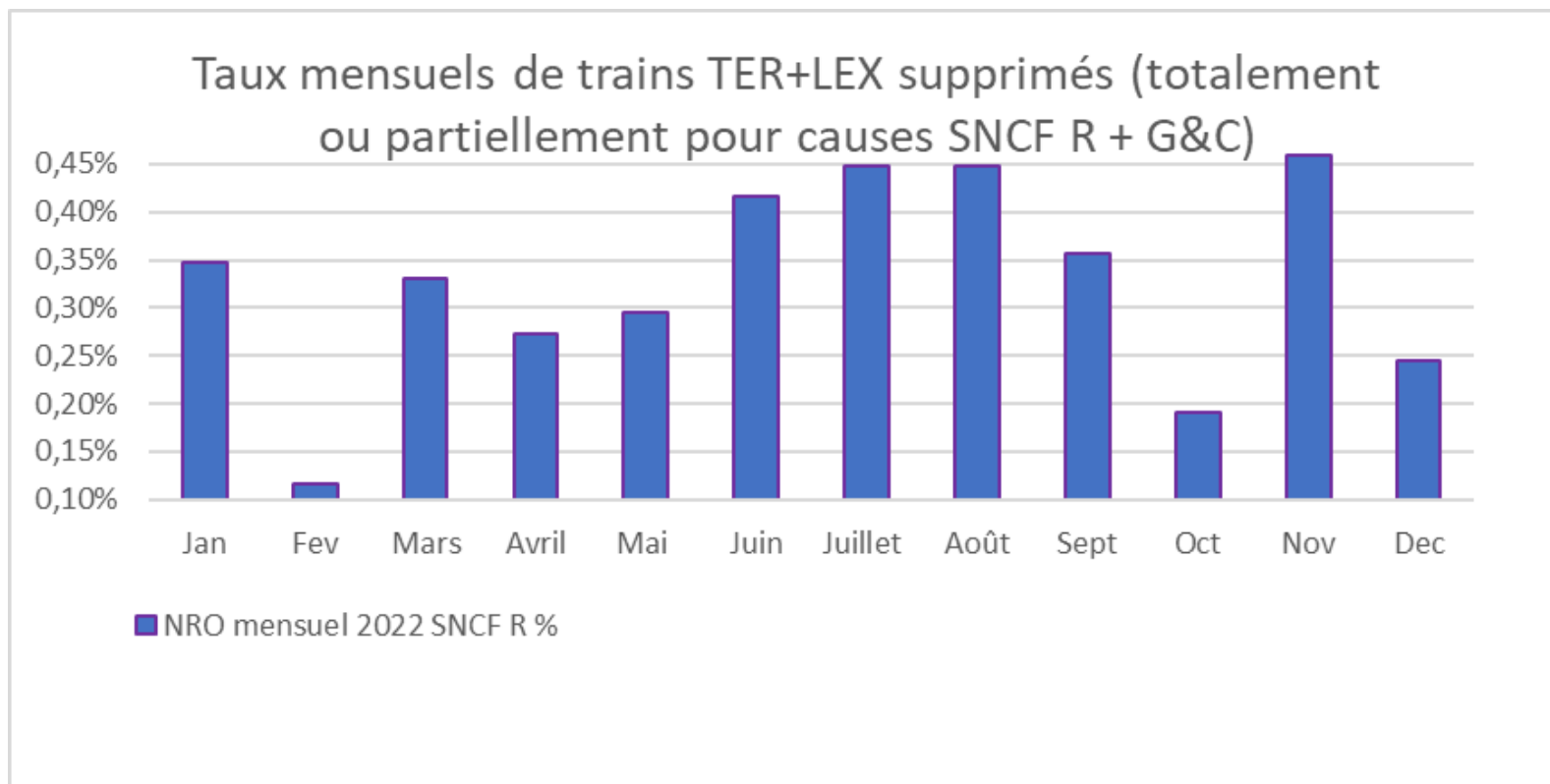
Après un bon premier quadrimestre, les résultats se sont dégradés à partir de mai.

Le résultat annuel est de 2,35 pts d'irrégularité pour des causes relevant de SNCF Réseau et Gares & Connexions, pour un objectif 2022 de 2,5 pts.

Pour 2023, l'objectif a été fixé à 2,4 pts.

Pour rappel, 2022 était une année d'observation. Le mécanisme financier sera effectif pour 2023.

Réalisation Offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau



Avenant délibéré à la Commission permanente de février 2023 pour intégration de la suppression d'offre

Taux annuel 2022 est de 0,33 % soit 1377 suppression pour des causes relevant de la responsabilité de SNCF Réseau et Gares & Connexions

Objectifs 2023 établi à 0,34 %

L'année 2023 comporte un volume de chantiers important.

2. Matériel roulant et installations de maintenance



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

Première phase du Programme concernant 56 rames contractualisé depuis 2021, s'élevant à **220 M€ financés à 100% par la Région.**

Une deuxième phase pour les matériels restant à rénover pourra être engagée sur un parc de 115 rames, en plusieurs tranches optionnelles : phase complémentaire de 27 rames pour 100 M€ à CP de Mai

En synthèse :

Des opérations de **maintenance lourde** visant à redonner un potentiel d'exploitation d'environ **20 ans aux matériels**

Le respect des **exigences de sécurité** en termes d'exploitation

Le maintien des conditions de confort pour les usagers avec le **renouvellement des sièges**

Un calendrier prévisionnel de rénovation **sur 6 ans pour les 83 premières rames, de 2023 à 2028**

Rénovation et modernisation des matériels TER Z23500



Programme s'élevant à **47,9 M€ financés à 100% par la Région** portant sur **16 rames**

Rénovation terminée et effectuée en **Région Auvergne-Rhône-Alpes**.



Bassin d'exploitation



Un **design repensé** : nouvelle livrée, nouvel intérieur.

Un **plus grand confort à bord** : nouveaux sièges, appuis ischiatiques, ...

De **nouveaux services aux usagers** : emplacements vélos, Système d'information Voyageurs communiquant.

Une **meilleure sécurité à bord** : vidéoprotection avec prédisposition au temps réel.

Etudes pour la création d'un nouvel atelier de maintenance de 3 voies



L'**objectif** est de réaliser la maintenance des rames 73500 et de régiolis bimodes 84500 (électriques /thermiques et électriques / H2). La livraison est prévue au T1 2026 afin de permettre la réception des rames bimode électrique/H2 en commande.

Programme de l'atelier comprend également

- Une voie de remisage / nettoyage intérieur et une voie couverte de nettoyage extérieur .
- Une voie sera équipée d'un tour en fosse et d'un dispositif de levage pour optimiser les opérations de maintenance

Un **projet d'expérimentation de la technologie hydrogène** est en cours et porte sur l'acquisition de 12 rames par 4 Régions (Occitanie, Bourgogne Franche Comté, Grand Est et Auvergne-Rhône-Alpes).

- La Région AURA a validé en 2021 l'acquisition de 3 rames pour un montant de 52 M€ dont 10M€ de financement de l'Etat
- La livraison de ces rames est prévue courant 1er semestre 2026.
- Les dates des 1ers essais de la rame de pré-série sont à l'horizon fin 2023.



Ce projet comprend également la **construction d'une station d'avitaillement H2** sur le site du Brézet. La Région maitre d'ouvrage est assistée du groupement INGEROP-ESPELIA pour la passation du marché pour confier la conception-réalisation, l'exploitation et la maintenance de la station à un groupement. Procédure en cours.

Une période 2024 – 2026 perturbée du fait :

1. Des tensions sur les approvisionnements liés à la crise en Ukraine et certains semi-conducteurs entraînant un retard sur les chaînes de production des industriels et donc un retard de livraison des nouvelles rames commandées en 2019. Livraison en 2024 au lieu de 2023.

2. De la fin d'exploitation anticipée des rames Z2 (courant 2022 au lieu de fin 2023), qui se rajoute à la fin des rames X72500.

1. Des opérations de modernisation qui immobilisent des rames.

2. De la nécessité de mener une étude d'impact sur le dossier du nouvel atelier de St-Etienne. Conséquences:

- Report du délai de construction-livraison de fin 2023 à mi 2026.

- Fonctionnalités permettant la pleine exploitation de l'intégralité du parc de Matériel non fourni tant que l'atelier ne sera pas livré : la réception des rames seules permettra le remplacement des rames Z2 mais ne pourra pas permettre de renfort d'emport avant mi-2026.

La Région a demandé à SNCF TER de trouver des solutions pour compenser ce manque de matériel. Des matériels ont été trouvés mais pas en nombre suffisants pour permettre d'assurer tout le plan transport du Service annuel 2024.



Les solutions mises en œuvre par la région

- **Acquisition d'autorails bimode grande capacité (BGC)** auprès des Régions Centre-Val-de-Loire et Ile-de-France-Mobilités pour un montant de **près de 3M€** ; la Région et SNCF VOYAGEURS veillent aux opportunités qui pourraient apparaître globalement sur le marché de l'occasion, compte tenu du retard de livraison des rames Regio2N et de l'incapacité de maintenir 9 des 19 nouvelles rames à venir dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne
- **Investissement d'aménagements** du site de Vénissieux pour environ **9 M€** permettant d'optimiser les conditions de maintenance des Regio2N notamment dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne
- Des **acquisitions de matériels CORAIL d'occasion** au fil de l'eau pour pallier la perte de fiabilité du matériel (cible environ 1,5M€ d'ici à 2027)

3. Service annuel TER 2024 et 2025

Travaux programmés SA 2023
Evolutions programmées au SA 2024
Perspectives



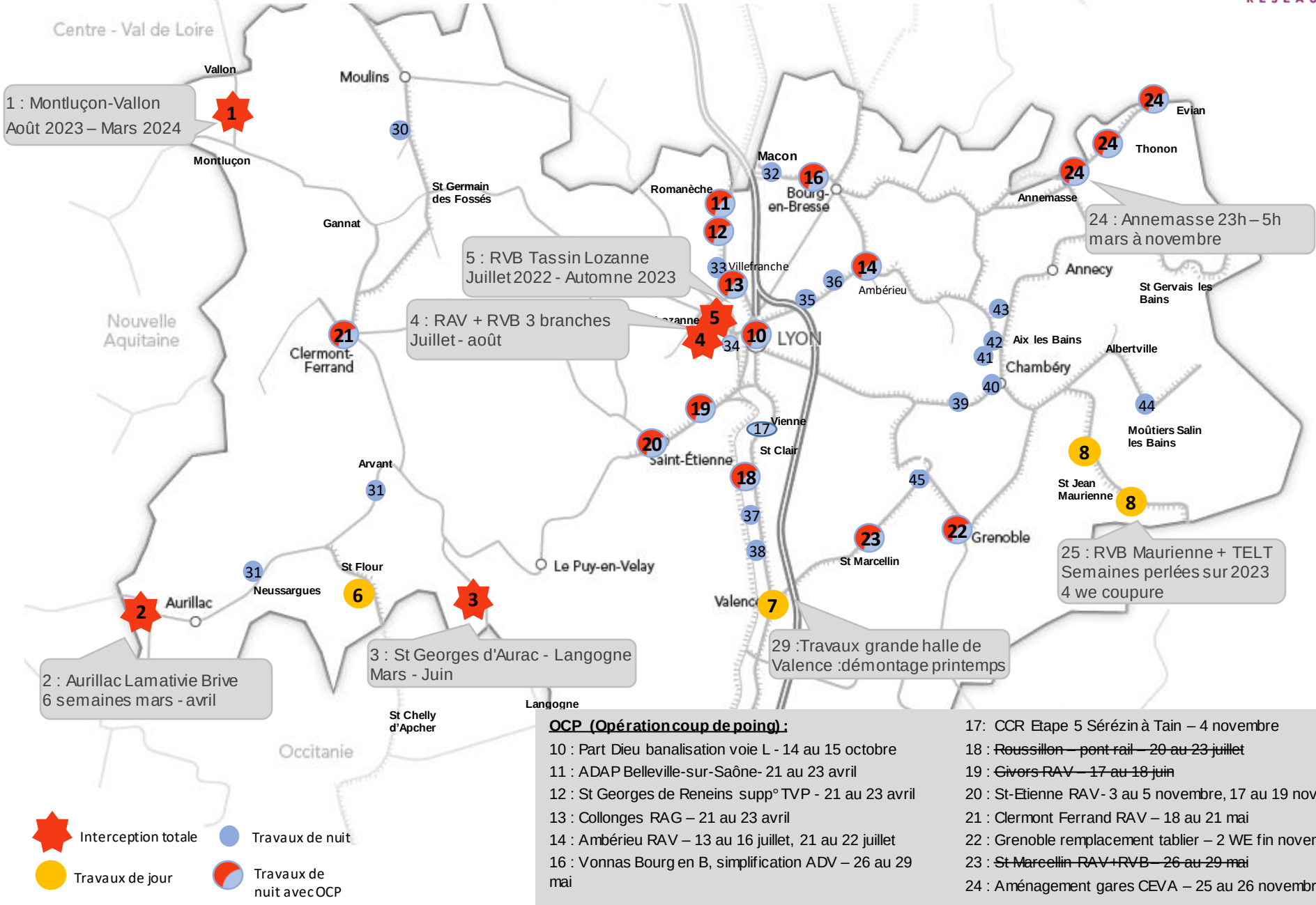
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

3.1 Travaux programmés SA 2023



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Carte des chantiers SA2023 - AURA



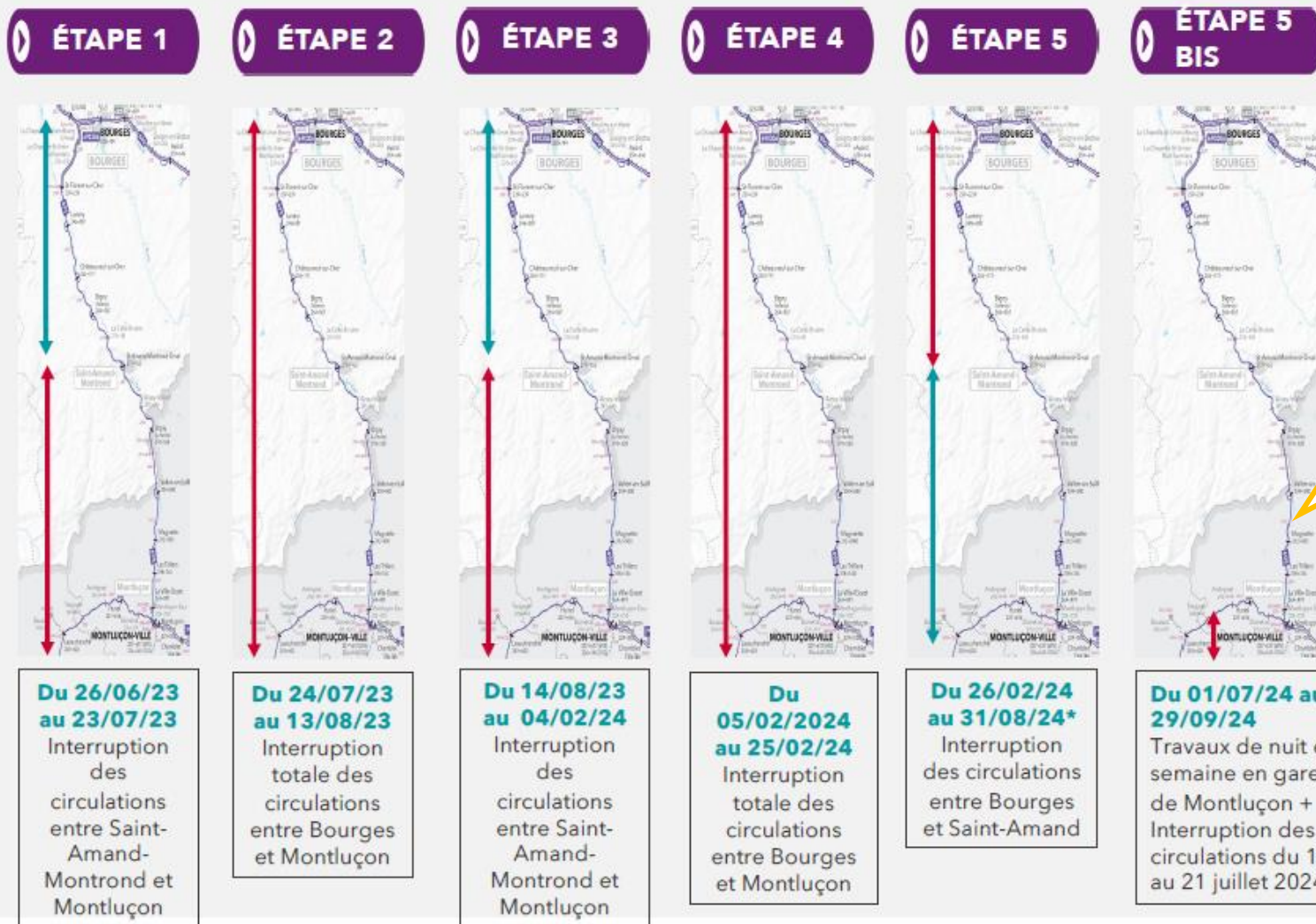
Chantiers SA2024 - Auvergne

Type d'interception	Site	Nature de travaux	ligne	Dates
Interruption totale	Montluçon-Vallon	Régénération de voie	St-Amand - Montluçon	Coupure totale : . de Montluçon à Pont Vert : de début d'année à fin mars (S13) . de Pont Vert à St Amand : de fin mars (S14) à fin août (S35)
	St Georges d'Aurac - Le Puy	Régénération	St Georges d'Aurac - Le Puy	Coupure totale du 18/03 au 21/06.
	Brioude - Langogne <i>ligne des Cévennes</i>	Régénération	Brioude - Langogne	Côté AuRA : du 12 février au 24 mai Côté Occitanie, Alès/Limite de Région : . 2 semaines vacances hiver . 4 semaines autour des vacances de printemps
	Neussargues - St-Chély <i>ligne de l'Aubrac</i>	Régénération de la voie	Neussargues - St-Chély	Côté AuRA : coupure totale du 4 mars au 31 octobre (de S10 à S44) Côté Occitanie : coupure totale du 6 mai au 30 juin
	Le Puy - Firminy	Régénération	St Etienne - Le Puy	Coupure totale entre le Puy et Firminy du 30/09 au 22/11
	St-Etienne - Boën	Régénération	St Etienne - Boën	Coupure totale du 08/07 au 02/09 .
	Vic - le Comte - Arvant	Renouvellement Voie Ballast	Clermont Arvant	Coupure totale du 08/04 au 19/04 = aucun train vers le sud de Clermont
Interruption de jour	Clermont - Thiers	Maintenance annuelle	Clermont - Thiers	Maintenance de jour, entre 09h20 et 16h10 du : - 11/03 au 29/03 - 14/10 au 31/10
	St Germain des Fossés Roanne	Maintenance annuelle	Roanne - Clermont	Maintenance de jour entre 11h00 et 15h00 du 04/11 au 22/11 : . Section Roanne - Clermont interrompue . Section Lyon - Roanne non impactée
OCP	Montluçon gare	ADAP + RAV en gare	St-Amand - Montluçon - Bourges	Travaux en gare de Montluçon du 01/07 au 27/09 (impacts GOV/Quais encore à préciser) OCP du 19/07 21h10 au 21/07 21h10 : coupure totale côté nord.
	Nevers et BIF de Chagny	Renouvellement appareil de voie et ADAP	Paris Clermont	Travaux en gare de Nevers de mi-mai à décembre. 3 OCP : Fermeture de la gare . du 19/04 21h30 au 22/04 05h30 . du 07/06 22h10 au 10/06 05h15 . du 14/06 22h10 au 17/06 05h15
	Poste informatisé de Roanne	Modification PAI	. Lyon-Clermont . Lyon-Roanne . Roanne St Etienne	OCP pour la mise en service : coupure du 19/01 22h30 au 21/01 06h30 aucune circulation dans les 2 sens
	St Germain au Mont d'Or	Renouvellement des actifs en gare et passage sous-terrain	. Lyon-Clermont . Lyon-Roanne . Lyon-Paray	OCP : coupure totale du 15/03 22h45 au 17/03 09h45

PLANNING DES TRAVAUX/IMPACT CIRCULATIONS

▶ IMPACTS CIRCULATIONS

Phasage 2024 en cours de finalisation



Objectifs sur la partie Auvergne Rhône-Alpes en 2025:

- Retour à la performance initiale de la ligne (levée de la quasi totalité des limitations de vitesse)
- Pérenniser la ligne sur 30 ans dans les zones traitées

* Restitution partielle de ligne le 14/06/2024 entre Bourges et St-Florent-s/-Cher pour le FRET

3.2 Les évolutions de service programmées

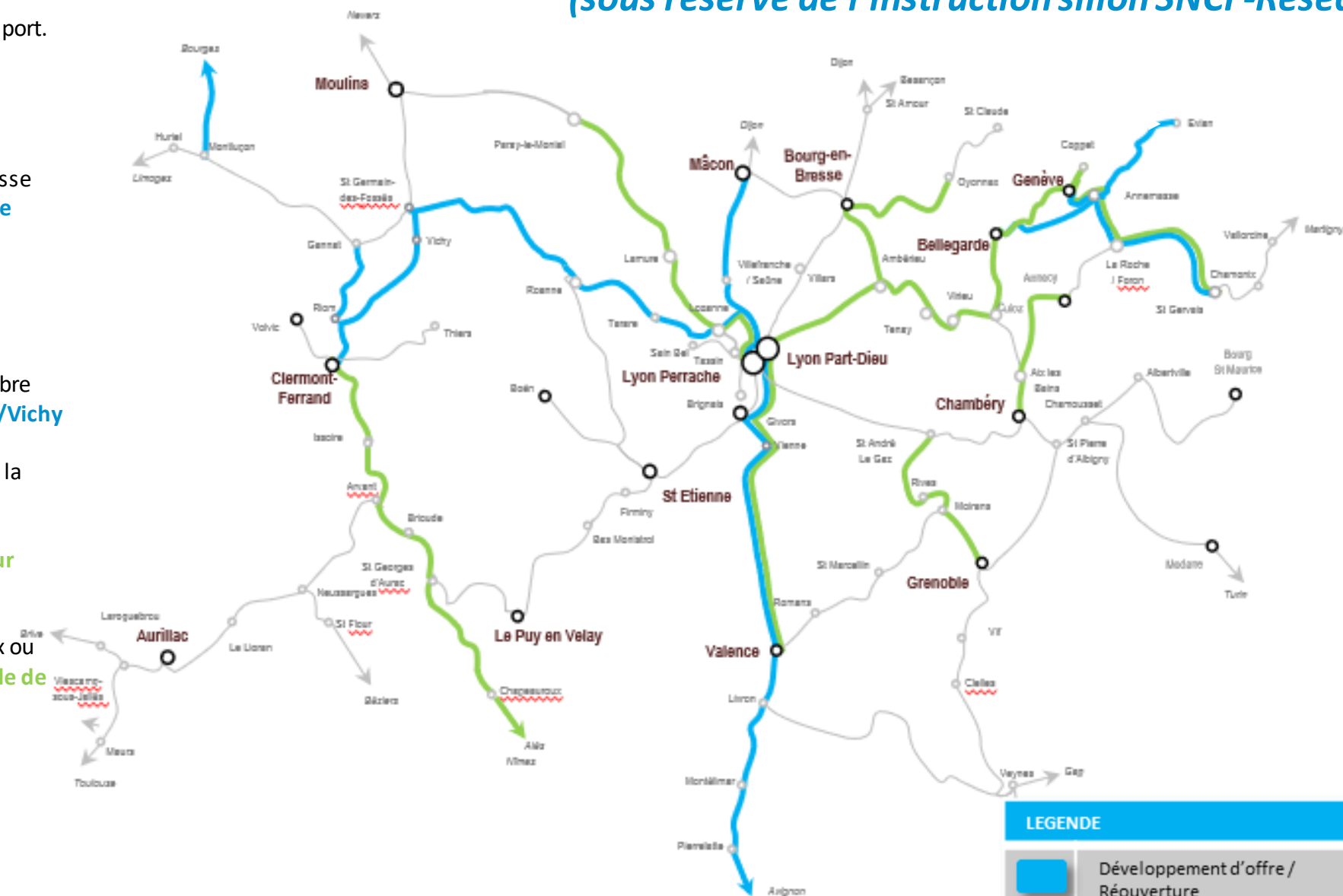


La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

SA 2024 Les principales évolutions programmées (sous réserve de l'instruction sillon SNCF-Réseau)

2024 est une année de stabilisation du plan de transport.
Les évolutions de service sont les suivantes :

- Ajout de services ferroviaires les week-end sur **Lyon/Mâcon et Clermont-Fd/Lyon**
- Création d'un train entre Bellegarde et Annemasse par extension du service **St-Gervais/Annemasse**
- Prolongement d'un AR **Bourges/St-Amand-Montrond jusque Montluçon** à compter de septembre 2024
- Poursuite des services mis en place dès septembre 2023 sur **Clermont-Fd/Gannat et Clermont-Fd/Vichy**
- Développement du service estival Viarhona sur la **vallée du Rhône**
- Extension de la périodicité du 4^{ème} AR estival **sur Clermont-Fd/Nîmes**
- Nombreux ajustements d'offre liées aux travaux ou tension du parc matériel notamment sur **l'étoile de Bourg en Bresse, Lyon Genève et Coppet Saint Gervais.**



Les grilles horaires transmises

Les grilles horaires transmises sont des documents de travail : il s'agit de la « commande » faite par SNCF Voyageurs pour le compte de la Région à SNCF Réseau. Ce ne sont donc pas des fiches horaires usagers (horaires non définitifs).

- L'horaire de service final dépend de l'instruction par SNCF Réseau
- **La grille horaire ferroviaire 2024 transmise concerne seulement l'axe avec des évolutions significatives programmées**

Liste des grilles transmises :

SA 2023 (FH été):

- Clermont-Fd/Nîmes
- Clermont-Fd/Aurillac/Toulouse
- Clermont-Fd/Moulins
- Clermont-Fd/Montluçon
- PTA Montluçon/Bourges/Vierzon

SA 2024 (projet) :

- Clermont-Lyon

Depuis le service annuel 2023

Création d'un 3^{ème} aller-retour Lyon/Nantes (Intercités) en milieu de journée (*horaires ci-contre*) : correspondances supplémentaires vers Clermont-Ferrand depuis St-Germain-des-Fossés et Moulins

Clermont Fd - **Lyon** :

Départ 12h21 de Lyon – arrivée à Clermont Fd à 15h22 (lundi au vendredi).
Départ 15h40 de Clermont Fd – arrivée à Lyon à 18h38 (lundi au vendredi).

Clermont Fd - **Nantes** :

Départ 12h41 de Clermont Fd – arrivée à Nantes à 19h11 (lundi au dimanche).
Départ 11h40 de Nantes – arrivée à Clermont Fd à 17h34 (lundi au dimanche).

SERVICE 2024

Création de 2 trains avec arrêts le dimanche (1 A/R) (*villes desservies : Riom, Vichy, Roanne, Tarare*)

- Clermont-Ferrand 16h02 > Lyon Perrache 18h40
- Lyon Perrache 19h20 > Clermont-Ferrand 22h04

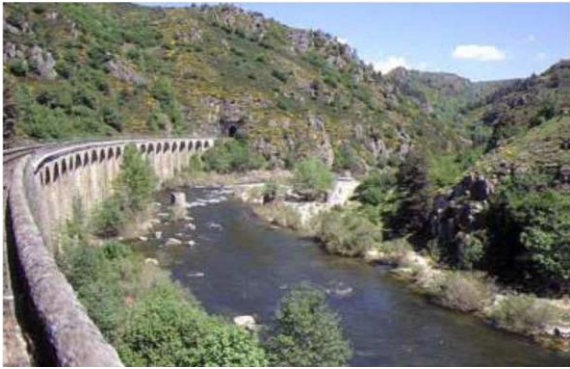
SERVICE 2025

A l'étude : amélioration des correspondances à Saint-Germain-des-Fossés vers Clermont-Ferrand depuis les Lyon-Nantes

LYON/CLERMONT-FERRAND LYON/MOULINS/TOURS/NANTES

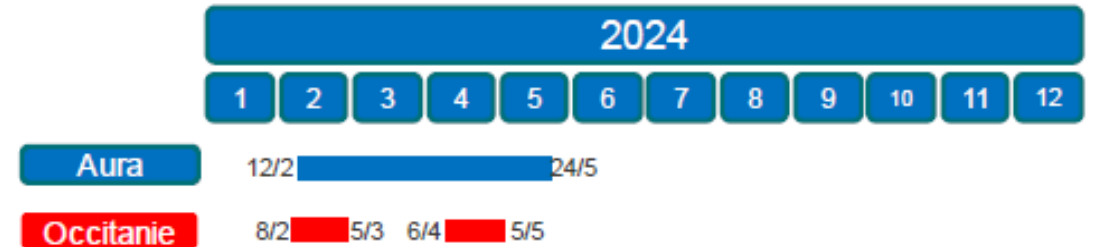
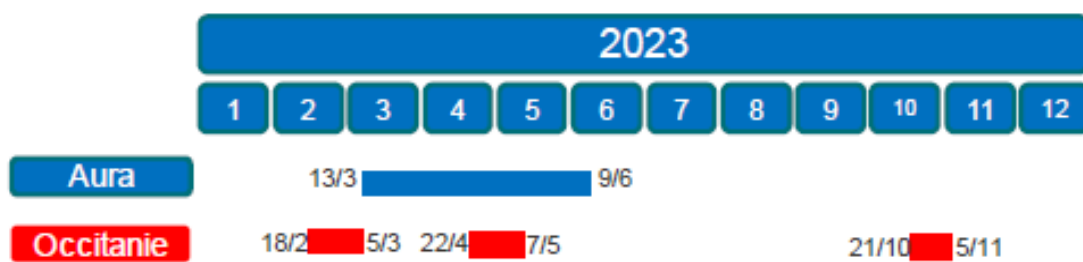
N° moyen de transport		4402 (0/1)	4404 (0/1)	4406 (0/1)
Point de parcours	NANTES	06:26	11:40	14:47
	ANGERS-SAINT-LAUD	07:08/10	12:20/22	15:30/32
	SAUMUR	07:30/32	12:45/47	15:52/54
	SAINT-PIERRE-DES-CORPS	08:09 ³ /12 ³	13:23/26	16:31/34
	VIERZON	09:15/19	14:33/37	17:38 ³ /40 ³
	BOURGES	09:38/40	14:56 ³ /58 ³	17:57/59
	NEVERS	10:23/36	15:39/51	18:35/47
	MOULINS SUR ALLIER	11:03 ³ /05 ³	16:18 ³ /20 ³	19:16/18
	SAINT-GERMAIN DES FOSSÉS	11:25/27	16:40/42	19:38/40
	ROANNE	12:04/07	17:19/22	20:18/22
	LYON PART DIEU	13:10/14	18:26/30	21:26/32
	LYON PERRACHE	13:22	18:38	21:40

N° moyen de transport		4502 (0/1)	4504 (2/1)	4506 (0/1)
Point de parcours	LYON PERRACHE	09:21	12:21	15:30
	LYON PART DIEU	09:29/34	12:29/34	15:38/44
	ROANNE	10:38/42	13:38/41	16:48/51
	SAINT-GERMAIN DES FOSSÉS	11:19 ³ /21 ³	14:18/20	17:28 ³ /30 ³
	MOULINS SUR ALLIER	11:40 ³ /42 ³	14:39 ³ /41 ³	17:49 ³ /51 ³
	NEVERS	12:11/26	15:09/19	18:19/29
	BOURGES	13:01 ³ /03 ³	15:55 ³ /57 ³	19:06/08
	VIERZON	13:22 ³ /24 ³	16:14 ³ /16 ³	19:26/28
	SAINT-PIERRE-DES-CORPS	14:25/28	17:18 ³ /21 ³	20:26 ³ /29 ³
	SAUMUR	14:58 ³ /00 ³	17:52 ³ /54 ³	20:59 ³ /01 ³
	ANGERS-SAINT-LAUD	15:21/23	18:24/27	21:22/24
	NANTES	16:04	19:11 ³	22:05



CLERMONT-FERRAND <> NÎMES (LIGNE DES CÉVENNES)

Poursuite des travaux de sauvegarde 2023-2025 (12,2 M€ financés à **50 % par la Région**)
Harmonisation des plages travaux entre les deux Régions en 2024



(Dates mises en cohérence avec les dates arrêtées de vacances scolaires)

SERVICE 2023 : iso 2022

Sur la période estivale, poursuite du renfort d'offre le week-end (SDF) **avec un 4^{ème} A/R du 17 juin au 10 septembre 2023** : Clermont<>Langogne/Langogne<>Nîmes.

- Sens Clermont / Nîmes : départ Clermont 9h18 – Langogne 12h24 (samedi) ou 09h18/12h39 le dimanche / Langogne 12h49 – Nîmes 15h07
- Sens Nîmes /Clermont : Nîmes 9h53 (Samedi) – Langogne 12h17 ou 10h23 (Dimanche)-Langogne 12h41 / Langogne 12h52> Clermont 15h45

SERVICE 2024 - Iso 2023 en termes de nombre d'AR. Le 4^{ème} AR aura une périodicité étendue : 1^{er} juin au 15 septembre 2024

CLERMONT-FERRAND – LE PUY-EN-VELAY

Travaux 2024 :

Divers travaux de régénération programmés sous coupure du 18 mars au 21 juin 2024, commune avec la ligne des Cévennes (de Saint-Georges-d'Aurac à Langogne). Opération qui reste à confirmer selon les financements.

SERVICE ANNUEL 2023 : Ajustements d'horaires sur les trains suivants :

- À l'année : départ de Clermont-Ferrand le dimanche soir : avancé à 20h34 (au lieu 21h18)
- En période estivale (jusqu'au 21 août) : au départ du Puy-en-Velay le train du lundi à 05h23 sera retardé à 6h09

SERVICE ANNUEL 2024 : ISO

NEUSSARGUES <> SAINT-CHELY-D'APCHER (LIGNE DE L'AUBRAC)

- ▶ Reprise des circulations mi-novembre 2021 après une période de suspension, due à la détection de défauts de géométrie de voie entre Loubaresse et Neussargues
- ▶ Travaux 2021 anticipés sur un programme « fret » déjà financé de 11,47 M€ répartis 1/3 État, 1/3 chaque Région Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes
- ▶ Études lancées pour l'engagement d'une phase suivante de travaux, dans le cadre d'une démarche interrégionale pilotée par le Préfet Philizot :
 - étude de potentiel des lignes Aubrac et Cévennes réalisée par le CEREMA et AgroParisTech
 - diagnostic et étude de remplacement du rail « double champignon »
- ▶ Proposition d'un programme de travaux urgents par SNCF Réseau d'un montant de 40 M€ sur la section Neussargues – Loubaresse à contractualiser fin mai 2023. En l'absence de financement : suspension des circulations voyageurs fin 2023 et fret fin 2024
 - Les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie ont demandé par courrier à l'Etat de financer ces travaux.



Réouverture poste d'aiguillage FIGEAC

- Suite à l'incendie du 22 novembre 2018, le poste d'aiguillage a été détruit avec le Bâtiment Voyageur.
- Construction d'un nouveau poste d'aiguillage (PAI) à partir de février 2021 à 100m du BV.
- Coût de l'opération 13,6M€ financé par SNCF Réseau.
- **Réouverture de la ligne Aurillac/Capdenac le 8 juillet 2023** après une interruption totale des circulations de 12 jours entre le 26 juin et le 7 juillet 2023.



ÉTOILE D'AURILLAC (1/2)

AURILLAC <> TOULOUSE

SA 2023 : reconduction iso du plan de transport de décembre 2022 à juillet 2023

- Rétablissement à compter du 8 juillet 2023 du plan de transport ferroviaire iso 2018
 - 2,5 AR Aurillac – Toulouse,
 - 1,5 AR Aurillac Figeac
 - 1 AR Clermont Aurillac Toulouse (prolongement trains existants)

SA 2024 : iso

AURILLAC <> BRIVE

Travaux de survie actés dans le cadre du Plan de sauvetage des petites lignes pour éviter une suspension à court terme (→ travaux 2023 reportés suite tension ressources SNCF Réseau. Reprogrammation pour 2025 à l'étude)

Etude préliminaire en cours pour préfigurer les investissements à venir post 2025 (rendu étude été 2023).

SERVICES 2023/24 : iso 2022, des bougés horaires à prévoir pour maintenir les correspondances avec le TET POLT

Travaux de régénération

- Une phase importante a été réalisée sous coupure en 2022.
- Elle se poursuit en 2023 mais sans impact sur les circulations (60 M€ dans le cadre du Plan de relance à parité Etat/Région).

SERVICE 2023 :

- Rétablissement du plan de transport iso 2021 (après une coupure longue de 9 mois en 2022)

SERVICE 2024 : iso 2023

- En janvier 2022, annonce par le Premier Ministre de la mise en place du TET train de nuit à compter du service annuel 2024 : projet en cours d'instruction afin de tenir compte des travaux programmés sur l'axe POLT en 2024 et 2025

ÉTOILE DE MONTLUÇON MONTLUÇON <> BOURGES/VIERZON

Travaux de régénération

Opération interrégionale de grande ampleur :

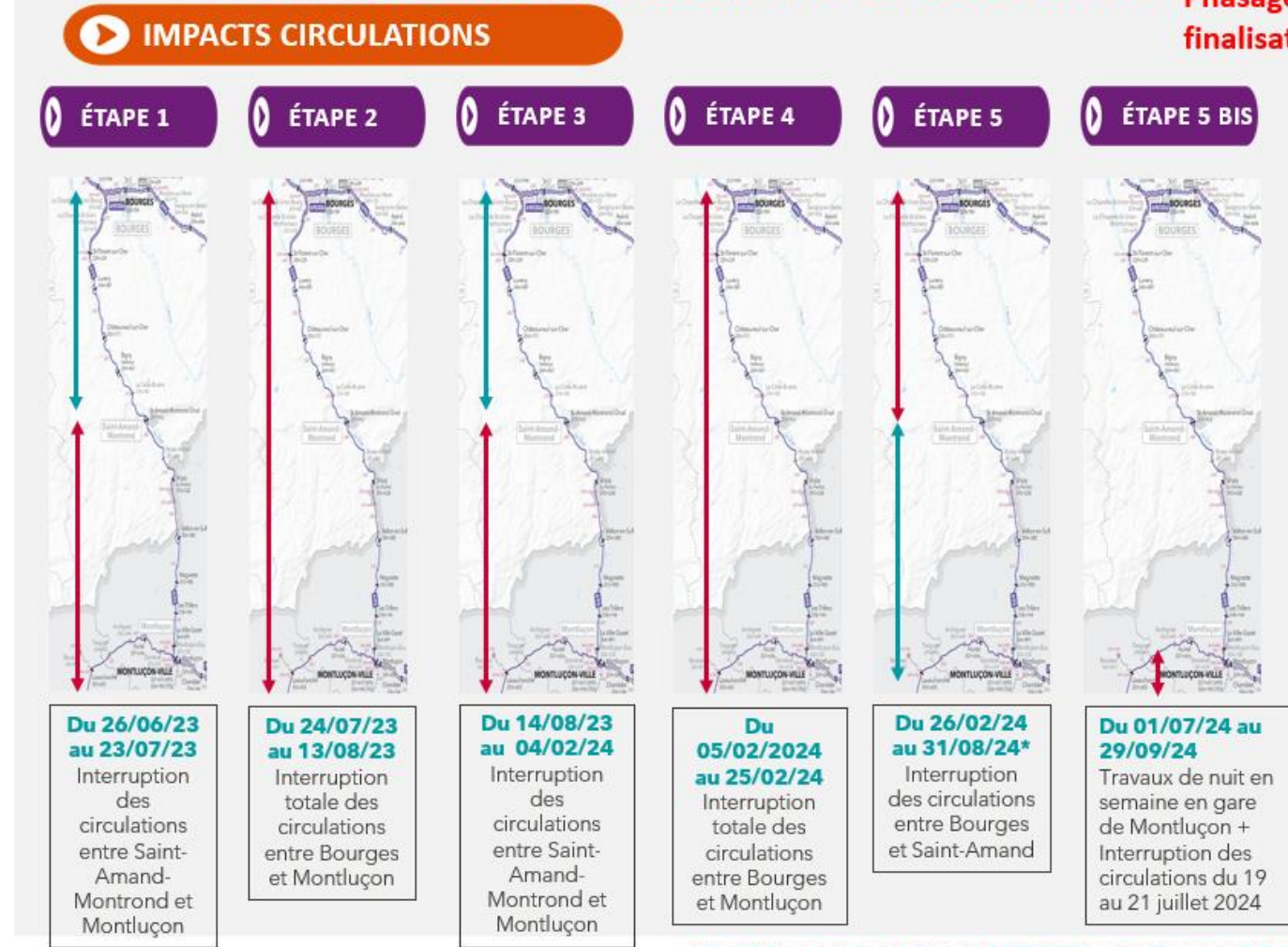
- 35 M€ sur la partie Auvergne-Rhône-Alpes (dont 43 % Région dans le cadre du Plan de relance)
- 50 M€ en Centre-Val de Loire

Objectifs : pérenniser la ligne (éviter une suspension qui menaçait dès 2024) et supprimer les ralentissements existants.

Travaux du 26 juin 2023 au 29 septembre 2024 en 5 phases

PLANNING DES TRAVAUX/IMPACT CIRCULATIONS

Phasage 2024 en cours de finalisation



* Restitution partielle de ligne le 14/06/2024 entre Bourges et St-Florent-s/-Cher pour le FRET

SERVICE 2023/2024

Plan de transport adapté (PTA) élaboré conjointement avec Région Centre Val de Loire et TER

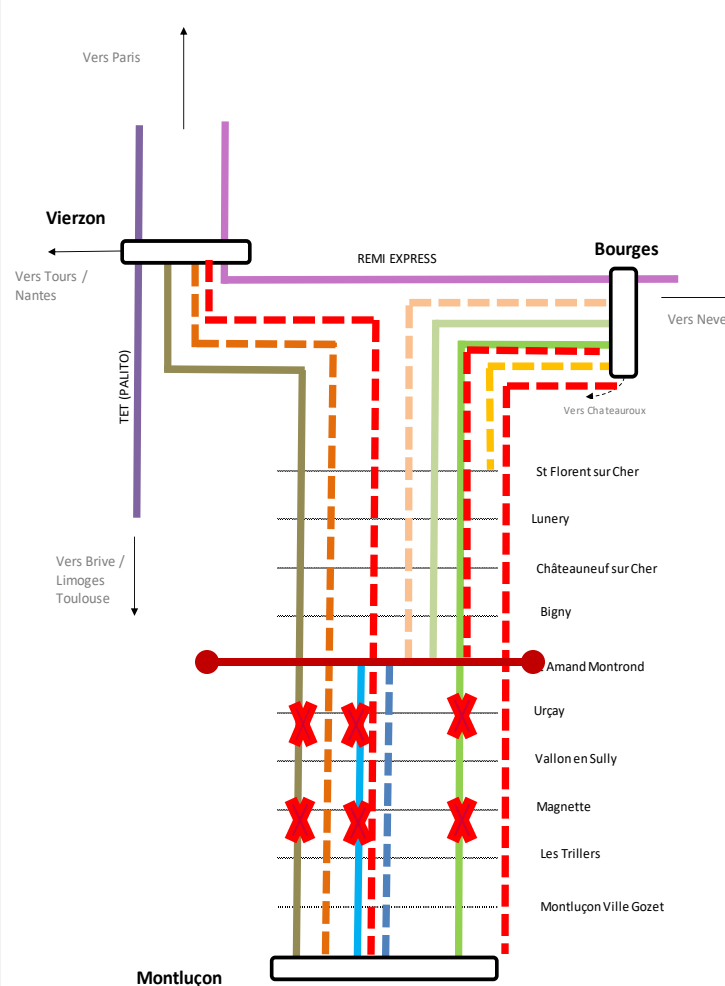
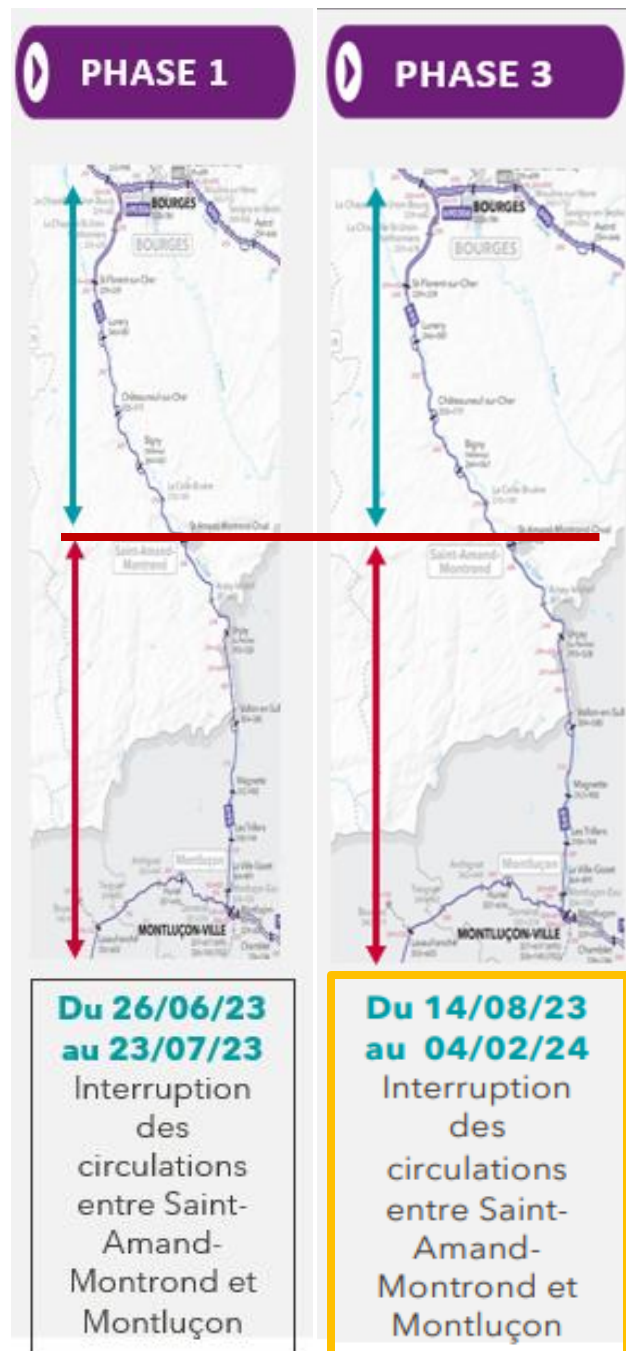
Réunion d'information à Montluçon le 13 mars 2023 en présence de SNCF Réseau et TER à destination des élus et des associations du bassin montluçonnais

IMPACTS CIRCULATIONS PHASES 1 ET 3

Du 26 juin au 23 juillet 2023 et du 14 août 2023 au 04 février 2024 les coupures travaux sont identiques sur la localisation géographique.

Les PTA seront donc identiques pour ces 2 phases avec

- des trains de voyageurs entre St Amand Montrond et Bourges
- des autocars de substitution entre Montluçon, St Amand et Bourges.



- Desserte maintenue
- Suppression de desserte
- Mise en place de substitution routière
- Coupure des trains

Un exemple de traitement

Numéro de circulation	414104	861170 mod	3908/09 ex 3908
	Circule	Supprimé ML/SAD Circule SAD/BGS	Circule
Jours de circulation	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven
		X	
Renvois			
MONTLUÇON-VILLE	07:35	08:10	
MONTLUÇON (La Ville-Gozet/SNCF)			
Les Trilliers			
Magnette			
Vallon-en-Sully	08:10	08:36	
Urçay			
ST-AMAND-MONTROND-ORVAL (A)	08:45	08:55	
ST-AMAND-MONTROND-ORVAL (D)		08:57	
ITROND-ORVAL Pl. de la république			
Bruère-Allichamps (Mairie)			
Bigny			
Châteauneuf-sur-Cher		09:15	
Lunery (Église)			
St-Florent-sur-Cher (SNCF)		09:27	
BOURGES (Gare Routière)			
BOURGES (SNCF) (A)		09:40	
BOURGES (SNCF) (D)			09:50
BOURGES (Gare Routière)			
Vierzon			10:09
Paris			11:54

IMPACTS CIRCULATIONS PHASES 2 ET 4

Du 24 juillet au 13 août 2023 et du 14 août 2023 au 05 février au 25 février 2024 les coupures travaux sont identiques sur la localisation géographique.

Les PTA seront donc identiques pour ces 2 phases avec

- aucun train de voyageurs entre Montluçon et Bourges/Vierzon
- Seulement des substitutions routières

PHASE 2

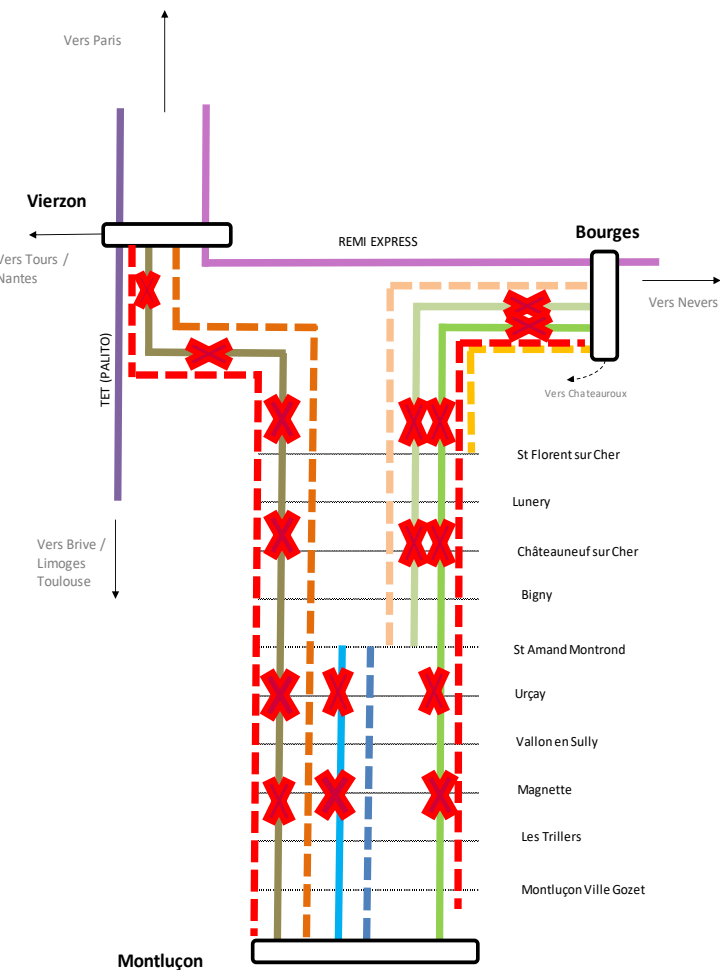
**Du 24/07/23
au 13/08/23**

Interruption
totale des
circulations
entre Bourges
et Montluçon

PHASE 4

**Du
05/02/2024
au 25/02/24**

Interruption
totale des
circulations
entre Bourges
et Montluçon

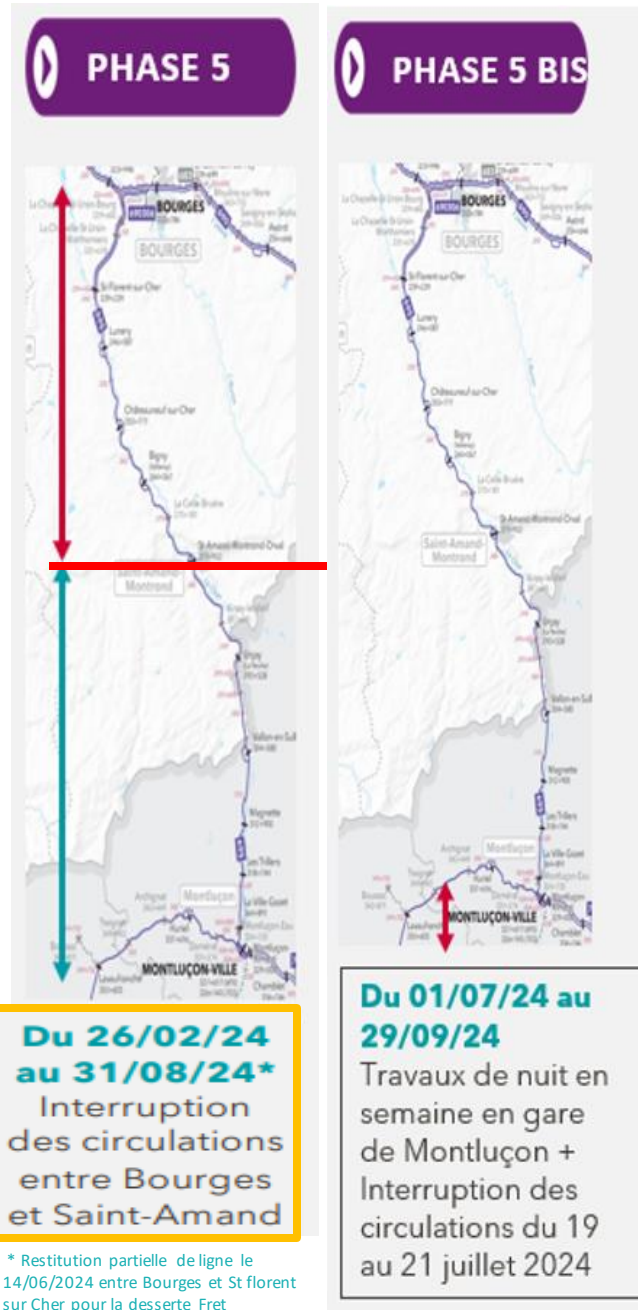


- Desserte maintenue
- ✗ Suppression de desserte
- Mise en place de substitution routière

Un exemple de traitement

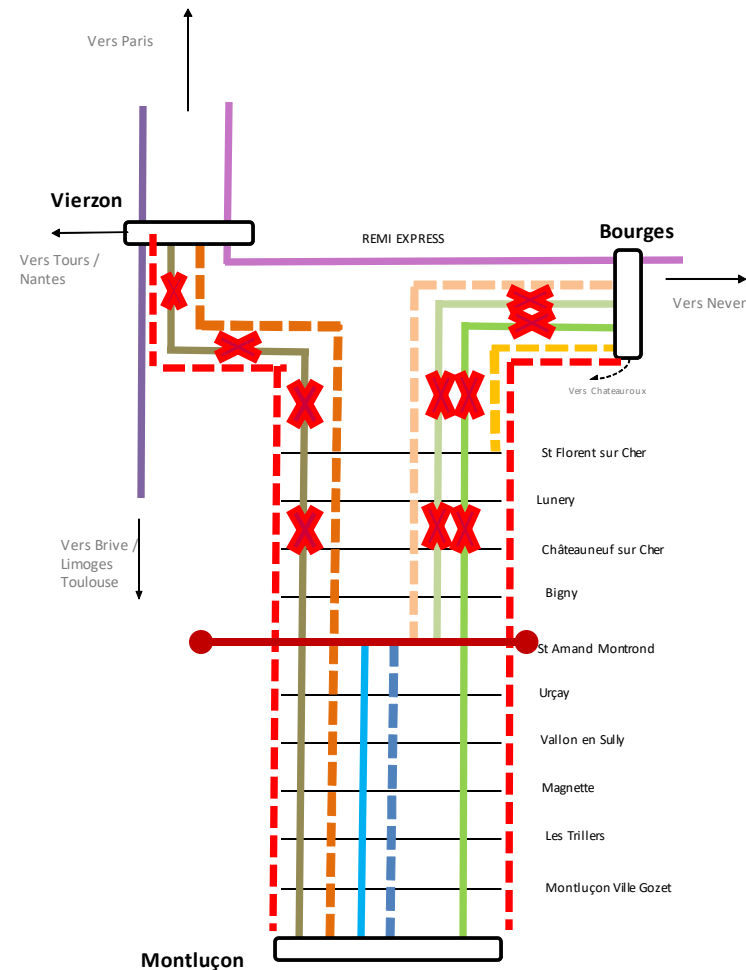
Transporteur	CAR	RÉMI EXPRESS	RÉMI EXPRESS
Numéro de circulation	414118	861170 mod	3908/09 ex 3908
Jours de circulation	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven
Renvois			
MONTLUÇON-VILLE	07:05	08:10	
MONTLUÇON (La Ville-Gozet/SNCF)			
Les Trilliers			
Magnette			
Vallon-en-Sully	07:40	08:36	
Urçay			
ST-AMAND-MONTROND-ORVAL (A)	08:15	08:55	
ST-AMAND-MONTROND-ORVAL (D)		08:57	
MONTLUÇON-ORVAL Pl. de la République			
Bruère-Allichamps (Maine)			
Bigny			
Châteauneuf-sur-Cher	08:45	09:15	
Lunery (Église)			
St-Florent-sur-Cher (SNCF)	09:10	09:27	
BOURGES (Gare Routière)			
BOURGES (SNCF) (A)	09:40	09:40	
BOURGES (SNCF) (D)			09:50
BOURGES (Gare Routière)			
Vierzon			10:09
Paris			

IMPACTS CIRCULATIONS PHASES 5 ET 5 BIS



Phase 5 → Coupure entre St Amand Montrond et Bourges/Vierzon. On ne retrouvera donc aucun train de voyageurs entre Montluçon et Bourges/Vierzon. (Seulement des substitutions routières) Par contre quelques trains pourront circuler entre Montluçon et St Amand Montrond.

Phase 5 bis → il s'agit de travaux ponctuels qui donneront lieu à une adaptation de principe sur les 3 jours concernées (Notion d'opération coup de poing)



- ✕ Suppression de desserte
- Mise en place de substitution routière
- Limite de coupure

Un exemple de traitement

Transporteur	RÉMI EXPRES S	CAR	RÉMI EXPRES S
Numéro de circulation	861170 mod	414096	3908/09 ex 3908
Jours de circulation	Lun à Ven	Lun à Ven	Lun à Ven
Renvois			
MONTLUÇON-VILLE	07:30		
MONTLUÇON (La Ville-Gozet/SNCF)			
Les Trilliers			
Magnette			
Vallon-en-Sully	07:46		
Urcay			
ST-AMAND-MONTROND-ORVAL (A)	08:14		
ST-AMAND-MONTROND-ORVAL (D)	08:57	08.20	
AND-MONTROND-ORVAL Pl. de la république			
Bruère-Allichamps (Mairie)			
Bigny			
Châteauneuf-sur-Cher	09.15	08.55	
Lunery (Église)			
St-Florent-sur-Cher (SNCF)	09.27	09.15	
BOURGES (Gare Routière)			
BOURGES (SNCF) (A)	09.40	09.40	
BOURGES (SNCF) (D)			09.50
BOURGES (Gare Routière)			
Vierzon			10.09
Paris			11.54
	A avancer de 40min		

sauf jours fériés	Lun à Ven	Lun à Ven*	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Lun à Sam*	Tous les jours	Lun à Ven*	Lun à Sam*	Sam Dim Fêtes	Sam	Lun à Ven*	Sauf les Sam	Tous les jours	Sam	Lun à Sam	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Mar		Lun à Ven*
					①	INTERDIT		①		①		②		①	INTERDIT				②	
	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
Commentry																		12.15		
Montluçon-Rimard																		12.25		
MONTLUÇON	05.10				05.30		06.30		07.25		07.35			09.35		10.05		12.27	12.35	
La Ville-Gozet																		12.45		
Les Trillars																		13.00		
Magnette																		13.10		
Rugny (RN 144)																				
La Grave (N144/D11)																				
Vallon-en-Sully	05.45				06.05		07.01		08.00		08.10			10.10		10.40			13.20	
Meaulne (Place-Centrale)																				
Urcay (Hôtel du Lyon d'Or)																				
Urcay																			13.35	
Saint-Amand-Montbrond-Orval		05.25		06.39	06.40		07.38		08.35	08.48	08.45	08.57		10.45		11.15	11.27	13.55	14.22	
Châteauneuf-sur-Cher		05.55		06.56					09.06	09.18	09.15	09.27		11.15		11.43			14.44	
Saint-Florent-sur-Cher		06.20		07.11					09.18	09.27	09.15	09.27		11.40		11.55			14.58	
BOURGES			06.55	07.25					09.31		09.40	09.50				12.08			15.12	
VIERZON	07.05	07.05	07.14		07.35	07.50	08.35	08.48				10.10	12.25	12.39						
PARIS-AUSTERLITZ			08.54		09.22			10.22				11.54	14.22							
			★		★			★				★		★						
Numéro de circulation	406010	414102	3904	861122	31132	3634	31100	3624	414100	861170	414104	861170	3908	406030	3644	406012	861106	861112	406018	861114

17 MONTLUÇON ⇄ BOURGES ⇄ VIERZON ⇄ (PARIS)

Du 26 juin au 23 juillet 2023 et du 14 août au 3 septembre 2023 - Version du 17-05-23

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES HORAIRES :

Site SNCF TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ALLO TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : 09 69 33 31 41

INFO TRAFIC TRAVAUX
TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

sauf jours fériés	Lun à Sam	Sam	Lun à Ven*	Dim	Dim	Lun à Ven*	Tous les jours	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Dim Fêtes	Dim Fêtes	Dim Fêtes	Sauf les Sam	Lun à Jeu Sam	Ven*	Tous les jours	Lun à Sam*	Lun à Ven*
		①		①	①						②	②		③	③	③	INTERDIT	④	
	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
Commentry								16.47						18.22				19.15	
Montluçon-Rimard								16.57											
MONTLUÇON		16.10	16.35	16.40		16.55		16.59	17.05		18.35			18.32	18.47	18.47		19.26	19.35
La Ville-Gozet									17.15						18.54	18.54			
Les Trillars									17.30										
Magnette									17.40										
Rugny (RN 144)															19.16	19.16			
La Grave (N144/D11)															19.19	19.19			
Vallon-en-Sully		16.45	17.10	17.15					17.50		19.10				19.31	19.31			20.10
Meaulne (Place-Centrale)															19.41	19.41			
Urcay (Hôtel du Lyon d'Or)															19.47	19.47			
Urcay								18.05		18.25	18.47	19.45	19.56				20.07		20.45
Saint-Amand-Montbrond-Orval		17.20	17.45	17.50	18.04	17.50											20.37		
Châteauneuf-sur-Cher		17.50			18.20					19.07		20.16					21.01		
Saint-Florent-sur-Cher		18.15			18.33					19.23		20.29							
BOURGES	15.56	18.45			18.46	18.45	18.56		19.36			20.42	20.54						
VIERZON	16.15						19.16						21.15			21.34	21.45		
PARIS-AUSTERLITZ	17.57						20.54						22.59				23.23		
	★						★						★				★		
Numéro de circulation	3934	414108	406020	406032	861172	414106	3920	873117	406022	861116	414110	861174	3924	873058	31144	31148	3694	873060	406028

- ① Circule aussi le 14 juil.
- ② Ne circule pas le 14 juil.
- ③ Circule le 5 juil.
- ④ Circule aussi le 15 août.
- ⑤ Ne circule pas le 13 juil. Circule le 14 juil.

sauf jours fériés	Lun à Ven	Lun à Sam*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Sam	Sam	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Tous les jours	Lun à Sam*	Lun à Ven*	
																
PARIS-AUSTERLITZ					06.27			07.06		07.40			08.26			
VIERZON					08.14	08.23		08.43	08.55	09.12	09.25		10.08	10.20		
BOURGES								09.03							12.41	
Saint-Florent-sur-Cher									09.40					11.05	12.56	
Châteauneuf-sur-Cher									10.05					11.30	13.10	
Saint-Amand-Montrend-Orval			06.15						10.35					12.00	13.29	14.10
Urcay			06.35													14.30
Urcay (Hôtel du Lyon d'Or)	06.21															
Meaulne (Place Centrale)	06.26															
Vallon-en-Sully	06.35		06.50						11.10					12.35		14.45
La Grave (N144/D11)	06.38															
Rougny (RN 144)	06.46															
Magnette																14.55
Les Trillars																15.05
La Ville-Gozet	06.57		07.15													15.20
MONTLUÇON	07.05	07.16	07.25	07.40		09.58	10.36		11.45		11.00	11.57		13.10		15.30
Montluçon-Bimard		07.19		07.43								12.00				
Commentry		07.29		07.53			10.46					12.10				
					★			★		★			★			
Numéro de circulation	31141	873004	406011	873006	3605	31133	873106	3903	406025	3615	31105	873010	3619	414103	861123	406013

17 (PARIS) ⇒ VIERZON ⇒ BOURGES ⇒ MONTLUÇON

Du 26 juin au 23 juillet 2023 et du 14 août au 3 septembre 2023 - Version du 17-05-23

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES HORAIRES :

Site SNCF TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ALLO TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES : 09 69 30 31 41

 INFO TRAFIC TRAVAUX
TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

sauf jours fériés	Tous les jours	Dim Fêtes	Dim Fêtes	Lun à Sam		Tous les jours	Lun à Ven*	Lun à Ven*	Sauf les Sam*	Ven Dim Fêtes	Tous les jours	Lun à Jeu*	Tous les jours	Tous les jours	Tous les jours
															
PARIS-AUSTERLITZ	12.04								17.08		17.41		19.06		
VIERZON	13.45								18.46		19.11	19.20	20.46		
BOURGES	14.03	14.17		14.20		17.46		19.04	19.15				21.05	21.15	
Saint-Florent-sur-Cher		14.30		14.50		18.00			19.45		20.00		21.30		
Châteauneuf-sur-Cher		14.43		15.15		18.17			20.10		20.25		21.43		
Saint-Amand-Montrend-Orval		14.58	15.10	15.45	17.20	18.35	18.45		20.40		20.55		21.59	22.10	
Urcay							19.05								
Urcay (Hôtel du Lyon d'Or)					17.35										
Meaulne (Place Centrale)					17.40										
Vallon-en-Sully			15.45	16.20	17.50		19.20		21.15		21.30			22.45	
La Grave (N144/D11)					17.53										
Rougny (RN 144)					18.00										
Magnette							19.30								
Les Trillars							19.40								
La Ville-Gozet					18.13		19.55								
MONTLUÇON			16.20	16.55	18.20	18.43	20.05		21.50		22.05			23.20	
Montluçon-Bimard						18.46									
Commentry						18.55									
	★							★		★		★			
Numéro de circulation	3909	861171	414111	414105	31149	873112	861115	406015	3913	414107	3665	406021	3917	861177	414109

- 1 Circule aussi le 14 juil.
- 2 Circule le 5 juil.
- 3 Ne circule pas le 14 juil.
- 4 Circule le 3 sept.
- 5 Circule le 13 juil. Ne circule pas le 14 juil.

SERVICE 2024

Renfort de l'offre de Montluçon-Bourges à compter du **2 septembre 2024**
avec un AR (Sf SDF) par prolongement de trains

- Bourges 12h07 -> Montluçon 13h46
- Montluçon 13h57 -> Bourges 15h35

Bourges 12h07 -> Montluçon 13h46

N°	861123	861123	861111	Car 31XXX
régime	SF SDF	SF SDF	ME sco	ME sco
Particularité	A partir du 02 septembre 2024	TER CVdL		A partir du 02 septembre 2024
Vierzon				
Bourges	12:07	12:41		
St-Florent-sur-Cher	12:21/22	12:55/56		
Lunery	12:29/30	13:01/02		
Châteauneuf-sur-Cher	12:40/41	13:09/10		
Bigny	12:47/48	13:16/17		
St-Amand-Montrond-Orval	12:58/59	13:29	13:40	14:10
Urçay	I		13:50/51	14:30
Vallon-en-Sully	13:18/19		14:01/02	14:45
Magnette	I		14:13	14:55
Les Trillers	I		14:21/22	15:05
La Ville-Gozet	I		14:28/29	15:20
Montluçon-Ville	13:46		14:32	15:30

Montluçon 13h57 -> Bourges 15h35

N°	861112/3	Car 31XXX	861114	861114
régime	ME SCO	ME SCO	SF SDF	SF SDF
Particularité	Commentry 12h15 Montluçon 12h27	A partir du 02 septembre 2024	TER CVdL	A partir du 02 septembre 2024
Montluçon-Ville	12:29	12:35		13:57
La Ville-Gozet	12:31/32	12:45		I
Les Trillers	12:39/40	13:00		I
Magnette	12:47/48	13:10		I
Vallon-en-Sully	12:59/13:00	13:20		14:22/23
Urçay	13:09/10	13:35		I
St-Amand-Montrond-Orval	13:21	13:55	14:22	14:42/43
Bigny			14:31/32	14:53/54
Châteauneuf-sur-Cher			14:39/44	15:01/02
Lunery			14:51/52	15:12/13
St-Florent-sur-Cher			14:57/58	15:20/21
Bourges			15:12	15:35
Vierzon				

MONTLUÇON <> CLERMONT

SERVICE 2023 : Création d'un train entre Gannat et Clermont du lundi au vendredi à 19h07 à compter du 4 septembre

SERVICE 2024 : vigilance sur des bougés horaires possibles en fonction de la date de mise en service des circulations Railcoop en 2024 (1 AR)

MOULINS – CLERMONT-FERRAND – BRIOUDE

SERVICE 2023 :

Renfort d'offre en soirée dans le sens Clermont-Vichy avec la création d'un autocar au départ de Clermont à 21h30 (sauf SDF) pour Vichy (22h35) à compter du 4 septembre 2023

SERVICE 2024 : ISO

CLERMONT - VOLVIC
CLERMONT - THIERS

SERVICE 2024 : iso 2023

3.3 Perspectives



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Etoile Ferroviaire Clermontoise

Étude sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau et cofinancée par l'Etat (45 %) , la Région (35 %) et le Pôle Métropolitain Clermont-Vichy Auvergne (20 %). Coût 500 000 € HT. Durée de l'étude : 18 mois.

Lancement étude fin 2023 (inscrite au plan de relance)

- Seront associés SMTC-AC, SM-TUT, Communauté de Communes Saint Pourçain Sioule Limagne, Moulins Communauté, Départements de l'Allier et du Puy de Dôme
- Ce projet répond aux orientations du SRADDET qui vise à améliorer la performance du réseau régional ferroviaire pour répondre aux besoins de mobilité autour des aires urbaines. En découlera un schéma de niveau de service desserte à horizon 2027-2028/2033/2040 et les investissements à réaliser aux différents horizons. Cette étude prendra en compte le projet de modernisation de la ligne TET Paris-Clermont.
- Le cahier des charges est en cours de finalisation par SNCF Réseau. Le choix du bureau d'étude interviendra à l'automne 2023.
- Organisation d'un COPIL de lancement en novembre/décembre 2023

Etude d'opportunité relative à la section Thiers – Boën

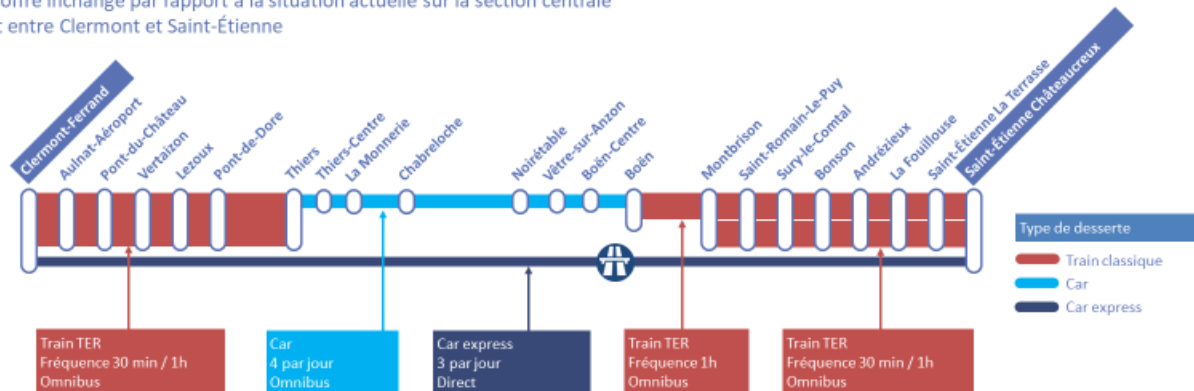
- Circulations ferroviaires suspendues depuis **juillet 2016**
- Investissement sur les sections périurbaines Clermont-Ferrand <> Thiers et Boën <> Saint-Etienne dans le cadre du Plan de sauvetage des petites lignes (**CPER 2015-2020**)
- Délibération de la Région en **février 2021** : demande de préserver les installations ferroviaires sur la partie centrale et lancer une étude d'opportunité
- Démarrage de l'étude en **mars 2022** :
 - Financement 100 % Région (296 500 € au Plan de relance)
 - Maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau (**diagnostic de l'infrastructure**)
 - Mission technique et territoriale confiée au CEREMA :
 - **diagnostic de l'offre et des usages** des services de transport sur la ligne, de Clermont-Ferrand à Saint-Etienne
 - **proposition et évaluation de scénarios d'évolution de l'offre** ferroviaire et/ou routière sur la ligne
- Entretiens d'acteurs au **printemps – été 2022** : présentation du diagnostic
- Ateliers techniques avec les acteurs **fin septembre 2022**
- Réunion de restitution le **15 mai 2023**



SCÉNARIO « ÉTOILES FERROVIAIRES »

PRÉSENTATION

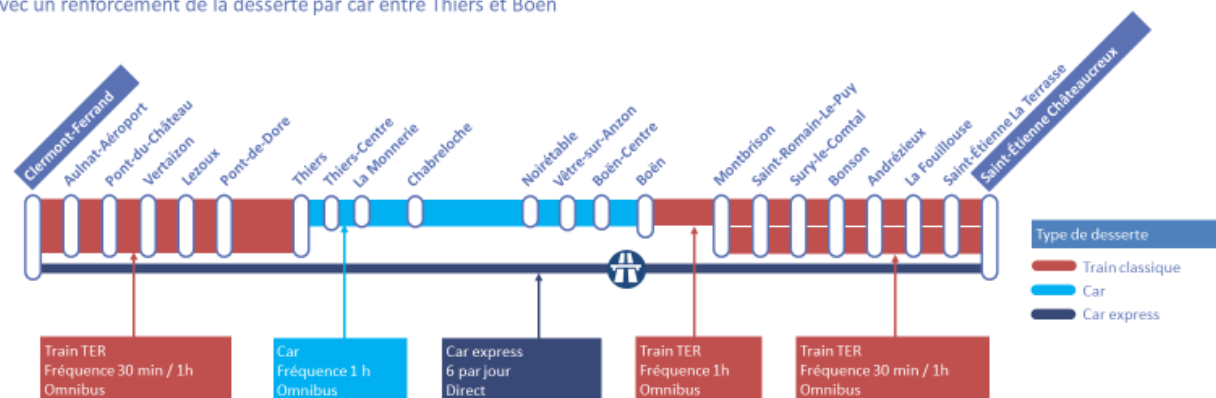
Le scénario « étoiles ferroviaires » correspond à la mise en œuvre des principes des schémas directeurs d'étoile ferroviaire, avec un niveau d'offre inchangé par rapport à la situation actuelle sur la section centrale et entre Clermont et Saint-Étienne



SCÉNARIO A : RENFORCEMENT DE L'OFFRE CAR

PRÉSENTATION

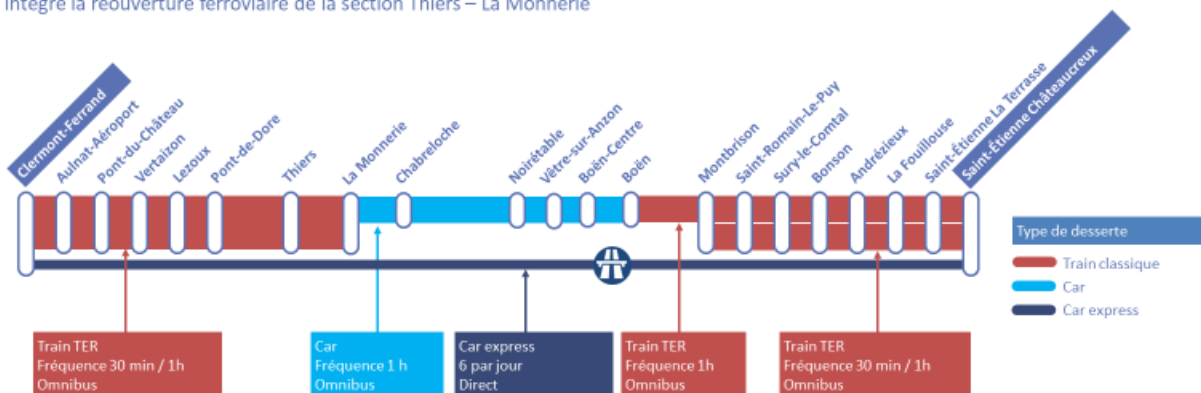
Le scénario A correspond à la mise en œuvre des principes des schémas directeurs d'étoile ferroviaire, avec un renforcement de la desserte par car entre Thiers et Boën



SCÉNARIO B : RÉOUVERTURE JUSQU'À LA MONNERIE

PRÉSENTATION

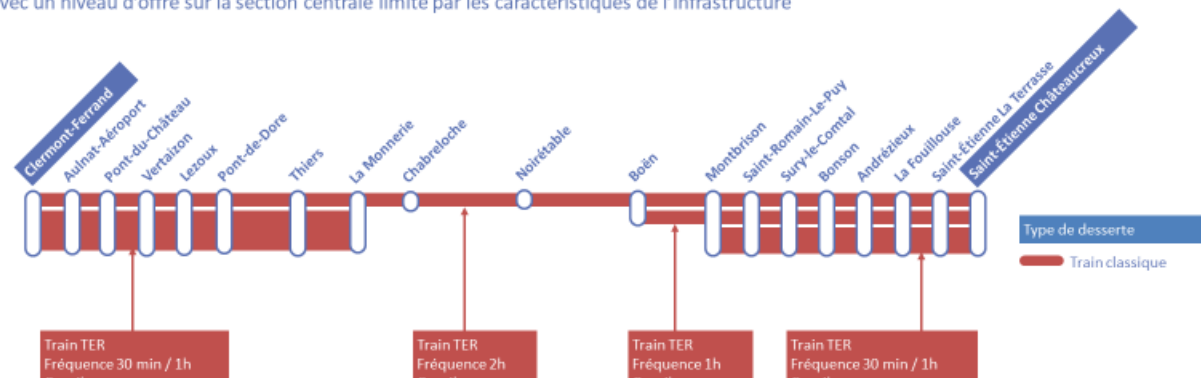
Le scénario B reprend les mêmes principes que le scénario A, et intègre la réouverture ferroviaire de la section Thiers – La Monnerie



SCÉNARIO C : RÉOUVERTURE COMPLÈTE

PRÉSENTATION

Le scénario C prévoit la réouverture complète de la voie ferrée, avec un niveau d'offre sur la section centrale limité par les caractéristiques de l'infrastructure



Evaluation des 3 scénarii* retenus à la suite des entretiens

	Scénario A renforcement offre car	Scénario B réouverture jusqu'à la Monnerie	Scénario C réouverture complète
Desserte partie centrale Thiers-Boën	Desserte car densifiée : 14 AR/J	Desserte ferroviaire 22 AR/J Desserte car renforcée 14 AR/J	Desserte ferroviaire directe 8 AR/J Desserte la Monnerie renforcée 22 AR/J
Desserte périurbaine	Offre ferroviaire cadencée 22 à 23 AR/J	Offre ferroviaire cadencée 22 à 23 AR/J	Offre ferroviaire cadencée 22 à 23 AR/J
Liaison Clermont-St Etienne	Cars express 6 AR/J double correspondanceThiers/Boën peu performante	Cars express 6 AR/J avec double correspondance	Desserte ferroviaire directe 8AR/J sans aucun car
Invest. infrastructures <i>(hors matériel et infra sur les sections périurbaines Clermont / St Etienne)</i>	10 à 15 M€	20 à 30 M€	140 à 160 M€
Coûts exploitation <i>(modélisation)</i>	24 M€	24 M€	23 M€
Fréquentation estimée <i>Offre actuelle 3 000 MD/J</i>	6 650 MD/J dont 300 à 350 sur section centrale	6 550 MD/J dont 300 à 350 sur section centrale	6 650 MD/J dont 300 à 350 sur section centrale
Temps de parcours <i>Temps cars directs 1h45</i>	1h28 Clermont-la Monnerie 1h28 Noirétable-St Etienne	0h55 Clermont-la Monnerie direct 1h28 Noirétable-St Etienne	0h55 Clermont-la Monnerie direct 1h16 Noirétable-St Etienne direct

Faisabilité opérationnelle

** Sc référence étoiles
ferroviaires avec offre
ferroviaire cadencée sur les
sections périurbaines St
Etienne et Clermont*

Faisabilité opérationnelle



**Exploitation ferroviaire
a priori robuste**
Rotation des trains non optimisée



**Intermodalité train-car
assurée de façon partielle**
Impossibilité d'assurer des correspondances avec les
trains à Thiers et à Boën sur un même service de car

Faisabilité opérationnelle



**Exploitation ferroviaire
a priori robuste**
Meilleure rotation des trains



**Conditions d'intermodalité train-car
acceptables**
Temps de correspondance : 5 à 7 min
Rotation des cars non optimisée

Faisabilité opérationnelle



**Exploitation ferroviaire
a priori robuste mais complexe**
Exploitation ferroviaire complexe des terminus partiels
de La Monnerie et Boën, nécessitant des
investissements supplémentaires
Rotation des trains non optimisée



Pas de service assuré par car

Etude d'opportunité relative à la section Thiers – Boën

➤ La suite

- Les résultats de l'étude seront transmis à l'Etat.
- La Région attend de l'Etat qu'il indique, dans le cadre des négociations du volet Mobilité du Contrat de Plan 2023-2027, quelle position il retient pour cette infrastructure.

LIGNE TET PARIS – CLERMONT-FERRAND

Rappel

Le plan de relance signé le 5 octobre 2020 comprend une enveloppe de 130 M€ (43 M€ Région) pour le financement des travaux permettant la mise en place d'une nouvelle offre à horizon 2026 avec notamment une amélioration du temps de parcours.

Avancement

Pour rappel, le financement des études d'avant-projet, de projet et le Dossier de Consultation des Entreprises pour un montant de 15,3 M€ (5M € Région) a été validé en commission permanente du 17 décembre. **Le programme de travaux porte sur :**

- Renforcement des installations électriques pour permettre de tirer parti des performances du nouveau matériel roulant et réduire le temps de parcours
- Petits relèvements de vitesse : sur la voie, la signalisation, les ouvrages d'arts et ouvrages en terre
- Amélioration de la régularité par actions contre les causes externes (traitement de la végétation, sécurisation du domaine ferroviaire, guidage de la faune,...)

Ces études étant soumises à une évaluation environnementale avec enquête publique (exigée par l'Autorité Environnementale) , **le calendrier de mise en œuvre du 9eme AR a été décalé** (annonce lors du comité de suivi des dessertes 16/12/22)

- La mise en service d'un 9ème aller-retour est envisagée à compter du **service annuel 2027**, avec un gain de temps de parcours de 5 à 6 minutes sur le train à 4 arrêts.
- L'objectif cible de 3h15 est prévu **au service annuel 2028** avec le cadencement aux deux heures des trains à 4 arrêts.

4. Actualités et autres actions régionales



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

4.1 Aménagements dans les gares



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AMÉNAGEMENT DANS LES GARES D'Auvergne

CONTRATS D'AMÉNAGEMENTS DE MOBILITÉS VERTES (CAMV)

Ce dispositif a permis depuis juin 2019 d'accompagner les collectivités auvergnates dans l'aménagement des abords des gares.

Bénéficiaires :

- **Le Cendre** : achèvement des travaux à l'automne 2020 (accès, abri, intermodalité, espaces de stationnement)
- **Aurillac** : finalisation des travaux du pôle d'échanges multimodal en juillet 2022
- **Issoire** : travaux de réaménagement des abords et de l'accessibilité de la gare en cours (fin des travaux prévue au printemps 2024)
- **Vichy** : études liées au renforcement du stationnement et des modes doux (côté hôpital) en cours



Projet gare Issoire

AUTRES AMÉNAGEMENTS DANS LES GARES D'Auvergne

Remise à niveau des équipements de service des points d'arrêts ferroviaires d'Auvergne

Programme pluriannuel d'investissement depuis 2018. Reconduction en 2022-2023

Financement 75% Région, 25% SNCF Gares & Connexions

Amélioration des conditions d'attente, de la sûreté, des accès à la gare, de l'information dynamique et statique.

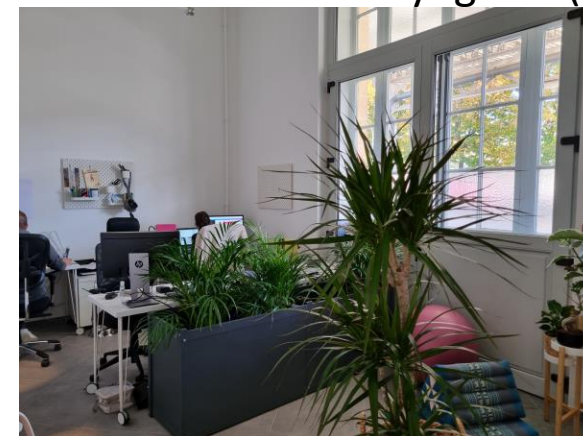
Axes Clermont-Le Puy, Cévenol, Clermont-Aurillac, Aurillac-Brive, Aurillac-Toulouse, Clermont-Thiers, Clermont-Volvic, Clermont-Gannat traités, en lien avec les travaux d'infrastructures et l'installation du Système d'Information Voyageurs (SIV)

Revitalisation des espaces vacants dans les gares

Programme pluriannuel d'investissement depuis 2018. Reconduction en 2022-2023

Financement 75% Région, 25% SNCF Gares & Connexions

Projets concernant les gares d'Aurillac, Royat-Chamalières, La Bourboule, le Mont-Dore, Parent-Coudes-Champeix, Saint-Germain-des-Fossés



4.2 Accessibilité



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

- **47 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF, soit 57% des gares classées prioritaires** (33 gares régionales et 14 gares nationales).
- **Dernières gares mises en accessibilité** : Ambérieu-en-Bugey ; Moulins-sur-Allier ; Tarare ; Tain-L'Hermitage.
- **Principaux travaux en cours** : Moûtiers, Chambéry, Issoire, Le Puy, Montluçon, Belleville-sur-Saône.
- **Etudes en cours dans 15 gares** : Rives, Le-Péage-de-Roussillon, Lyon-Vaise, Meximieux, Montmélian, Rumilly, Saint-Clair-les-Roches, Chamonix, Chedde, La Verpillière, L'Arbresle, Machilly, Saint-Jean-de-Maurienne (Projet Lyon-Turin).
- **107 M€ ont été conventionnés à fin 2022** : 17,5 M€ en Auvergne et 90,2 M€ en Rhône-Alpes.
- **Lancement du dispositif de déploiement de balises sonores** en entrée des gares régionales prévu en 2023----->



RÈGLEMENT EUROPÉEN « DROITS ET OBLIGATIONS VOYAGEURS » (DOV) : UN RENFORCEMENT DES DROITS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET À MOBILITÉ RÉDUITE

Plusieurs dispositions pour l'assistance (réservation sous 24h au lieu de 48h, élargissement du service aux Personnes à Mobilité Réduite, ...)

Travaux en cours pour prise en compte. Un exemple: ACCÉLÉRATION DU DÉPLOIEMENT DES ASSISTANCES ET SUBSTITUTIONS SUR RÉSERVATION « ACCÈS TER »

- 140 gares éligibles au titre des schémas « SDAP'ADAP » et 123 gares proposent déjà Accès TER (87% des gares éligibles)
 - dont 7 nouvelles en 2022 octobre : Jarrie Vizille (38), Pont-de-Claix (38), Vif (38), Pont-de-Veyle (01), Vonnas (01), Pierrelatte (26), Veauches-Galmier (42)
- 17 gares restent à déployer d'ici la fin des schémas => **Choix d'anticiper le déploiement en lien avec le règlement DOV (initialement prévu sur la durée du Schéma d'accessibilité)**
L'objectif sera atteint cette année: Les 140 gares bénéficieront du service en JUIN 2023
- Volume de prestations croissant : 24 700 prestations en 2021, 31 400 en 2022
- Continuité du service Accès TER assuré lors des périodes travaux et expérimentation reconduite à l'été 2022 sur les cars de renfort des allègements d'été desservant des gares éligibles Accès TER. Sera reconduit à l'été 2023.

PLATEFORME UNIQUE DE RÉSERVATION D'ASSISTANCE EN GARE ET DES SERVICES DE SUBSTITUTION

Prévue par la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités), la plateforme unique de réservation des prestations d'assistance sera mise en service au premier trimestre 2024.

Pilotée par SNCF gares et Connexion au niveau national.

Constat: Les personnes handicapées disposent de la possibilité de réserver leur prestation d'assistance mais le numéro ou le mail varie selon la gare concernée.

Objectif : offrir un seul et même numéro de téléphone national permettant d'obtenir toutes informations sur l'assistance, et procéder aux réservations d'assistance en gare et des prestations de transports de substitution. La plateforme unique, multicanal, évitera la multiplicité des numéros, simplification pour les usagers d'autant plus utile dans la perspective d'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire.

Enfin, l'organisation des services d'assistance et de substitution sur la totalité du voyage devra garantir une prise en charge sans rupture quelles que soient les gares fréquentées.

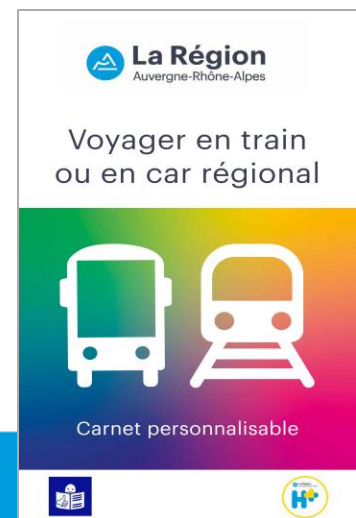
TARIF GRATUIT POUR L'ACCOMPAGNANT D'UNE PERSONNE HANDICAPÉE

Sur tous les réseaux trains TER et cars régionaux depuis le 2 janvier 2022

CARNET DE VOYAGE ADAPTÉ AU HANDICAP COGNITIF

En ligne sur Internet (laregionvoustransporte.fr ; ter.sncf.com ; oura.com) et envoi Région à 1000 établissements médicoéducatifs d'Auvergne-Rhône-Alpes

A été récompensé par le Prix d'innovation territoriale "Territoria": 1^{er} prix dans la catégorie mobilité



L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS ROUTIERS AUTOCARS

✓ LES ARRÊTS PRIORITAIRES RÉALISÉS

1843 arrêts à mettre en accessibilité

A ce jour :

889 ont été rendus accessibles soit 48 % des arrêts sur les 2 réseaux, 51% sur réseau régional (ex. départementaux) et 42% du réseau express régional (ex. régional et TER)

Pour mémoire: en 2018 : 5% sur le réseau régional et 11% sur le réseau express régional



✓ UNE SIGNALÉTIQUE GRAPHIQUE DES LIGNES AUTOCARS ACCESSIBLE EN LISIBILITÉ

Déploiement en cours des arrêts avec renommage des lignes



4.3 Transports interurbains



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CARS RÉGION ALLIER

- Pénurie de conducteur qui produit toujours une fragilité dans la réalisation des services et dans les réponses aux appels d'offres (certains lots sans candidat pour des services à réservation)
- Depuis le 1er janvier 2023, reprise en gestion directe de l'ex-ligne TER B19 Saint Eloy Les Mines - Montluçon - Lapeyrouse
- Maintien de la délégation pour la gestion du transport des élèves et étudiants en situation de handicap du Département de l'Allier à la Région (délégation jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023-2024)
- Renouvellement des conventions AO2 avec le SIVOS de "Deneuille-lès-Chantelles, Fleuriel, Monestier" et avec le SIRP de "Chirat l'Eglise, Coutansouze, Echassières, Louroux de Bouble, Nades"
- Mise en place d'un titre combiné mensuel cars Région Allier + Maëlis (CP de juin 2023) et la possibilité de distribution de titres cars Région Allier via un matériel billettique Oûra (TPV) mis à disposition de Montluçon Communauté (boutique Maëlis)

CARS RÉGION PUY-DE-DÔME

- 343 abris voyageurs déployés
- La ligne estivale entre Clermont-Ferrand et le site du lac d'Aydat a connu une fréquentation non négligeable en 2022. Elle est renforcée cette saison d'un aller et un retour permettant de rejoindre le lac en fin de journée pour y pique-niquer et en revenir à 20h30.
- A la suite de la reprise de services TER dans le réseau cars Région au 1er janvier 2023, le règlement d'exploitation du réseau cars Région a été harmonisé avec ce qui était fait dans le cadre des cars TER en prévoyant la possibilité de voyager avec un chien de grande taille muselé (hors chiens de catégorie 1) sans supplément.
- Pénurie de conducteurs qui contraint les adaptations, renforcements ou créations de services

ACTUALITÉ TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES

CARS RÉGION CANTAL

- Depuis le 1er janvier 2023, reprise en gestion directe de 5 ex-lignes TER :
 - C07 Clermont-Ferrand – Saint-Flour
 - C09 Arvant – Saint-Flour
 - C23 Ruynes en Margeride – Saint-Flour
 - C24 Bort-les-Orgues – Riom-es-Montagnes – Saint-Flour
 - C48 Saint-Flour – Saint-Chély-d'Apcher
- La ligne C39 Pleaux – Mauriac (prolongement de la P47 Clermont-Ferrand – Mauriac) n'a pas été attribuée
- Mise en œuvre de services touristiques :
 - février 2023 : desserte de la station du Lioran depuis Aurillac et Neussargues
 - 14 juillet au 31 août 2023 : desserte du Puy Mary depuis Salers, Riom-es-montagnes, Vic-sur-Cère, le Lioran, Aurillac et Salers

CARS RÉGION HAUTE-LOIRE

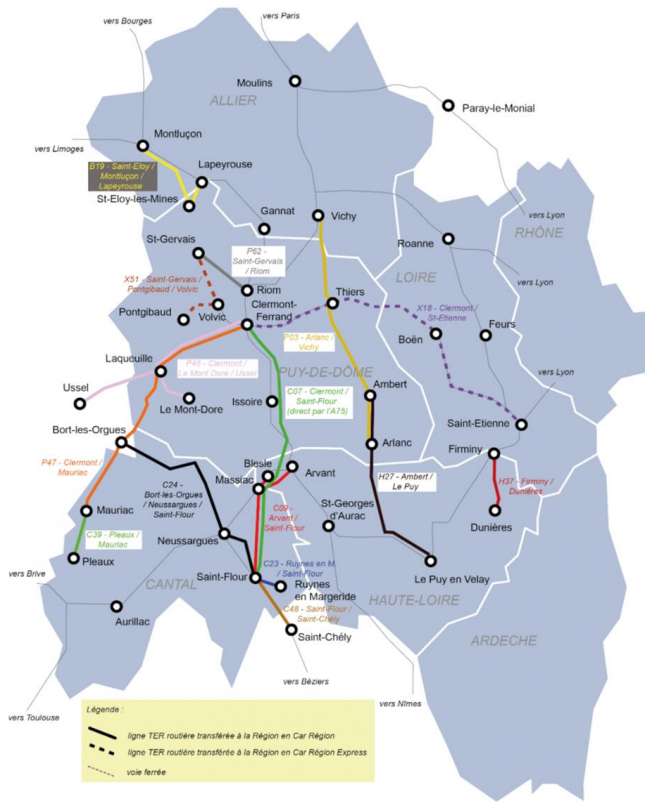
- Mise en place d'une tarification unique sur les lignes régulières cars Région Haute-Loire :
 - 3 € prix unitaire
 - 23 € le carnet de 10 tickets
- Depuis le 1er janvier 2023, reprise en gestion directe des lignes ex-TER, devenues cars Région Haute-Loire, lignes H27 et H37
- Reprise du TAD au Département 43 (personnes à mobilité réduite ou en situation de perte d'autonomie)
- Campagne d'installation des poteaux Région en cours sur l'ensemble de la Haute-Loire

INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

- Campagne d’inscription au transport scolaire ouverte depuis le 2 mai
- Deux mesures importantes pour le Puy-de-Dôme :
 - paiement à l’inscription de la participation familiale
 - création d’un point d’arrêt à partir de deux enfants ayants droit

REPRISE DES CARS TER EN CARS REGION

Cars Région Allier	Montluçon – Saint-Éloy-les-Mines – Lapeyrouse	B19
Cars Région Cantal	Saint-Flour – Clermont-Ferrand	C07
	Saint-Flour – Arvant	C09
	Saint-Flour – Ruynes-en-Margeride	C23
	Saint-Flour – Bort-les-Orgues	C24
	Pleaux – Mauriac (prévue en mars 2023, reportée*)	C39
	Saint-Flour – Saint-Chély-d’Apcher	C48
Cars Région Haute-Loire	Le Puy-en-Velay – Ambert	H27
	Firminy – Dunières	H37
Cars Région Puy-de-Dôme	Vichy – Arlanc	P03
	Clermont-Ferrand – Ussel / Le Mont-Dore	P46
	Clermont-Ferrand – Mauriac	P47
	Saint-Gervais-d’Auvergne – Riom	P62
Cars Région Express	Saint-Étienne – Clermont-Ferrand	X18
	Saint-Gervais-d’Auvergne – Volvic – Pontgibaud	X51



Tarification plate cars Région globalement beaucoup plus intéressante pour les usagers que la tarification kilométrique des cars TER :

- à l’unité : 1,50 € pour le cantal, 2 € pour l’allier, 3 € pour le Puy-de-Dôme, 3 € en Haute-Loire
- par carnets de 10 voyages ou abonnements mensuels (sauf en Haute-Loire)

4.4 Tarification



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

LA BILLETTIQUE OÙRA ARRIVE SUR LES CARS RÉGION HAUTE-LOIRE

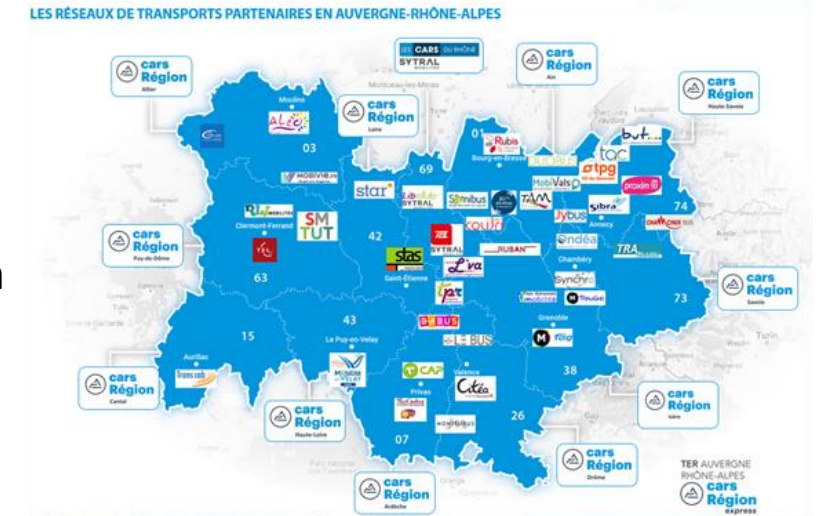
Les 20 lignes régulières du réseau cars Région Haute-Loire seront équipées du système billettique Oûra à compter de janvier 2024, à l'instar des autres réseaux Cars Région.

Vente des titres : en agence, à bord (ticket unité) et sur la e-boutique oura.com (avec système de télédistribution = j'achète en ligne et ma carte Oûra se charge lorsqu'elle est passée sur le valideur du car).

Les "+" de la carte Oûra :

- en cas de perte ou de vol, je peux faire reconstituer ma carte et mes titres
- Un seul support pour mes titres de transports régionaux (TER, urbain partenaires Oûra, cars Région)

Coût du déploiement : 50 000 €



CHALLENGE MOBILITÉ (13E ÉDITION) :

JEUDI 1^{ER} JUIN 2023

L'événement mobilité n°1 en Auvergne-Rhône-Alpes

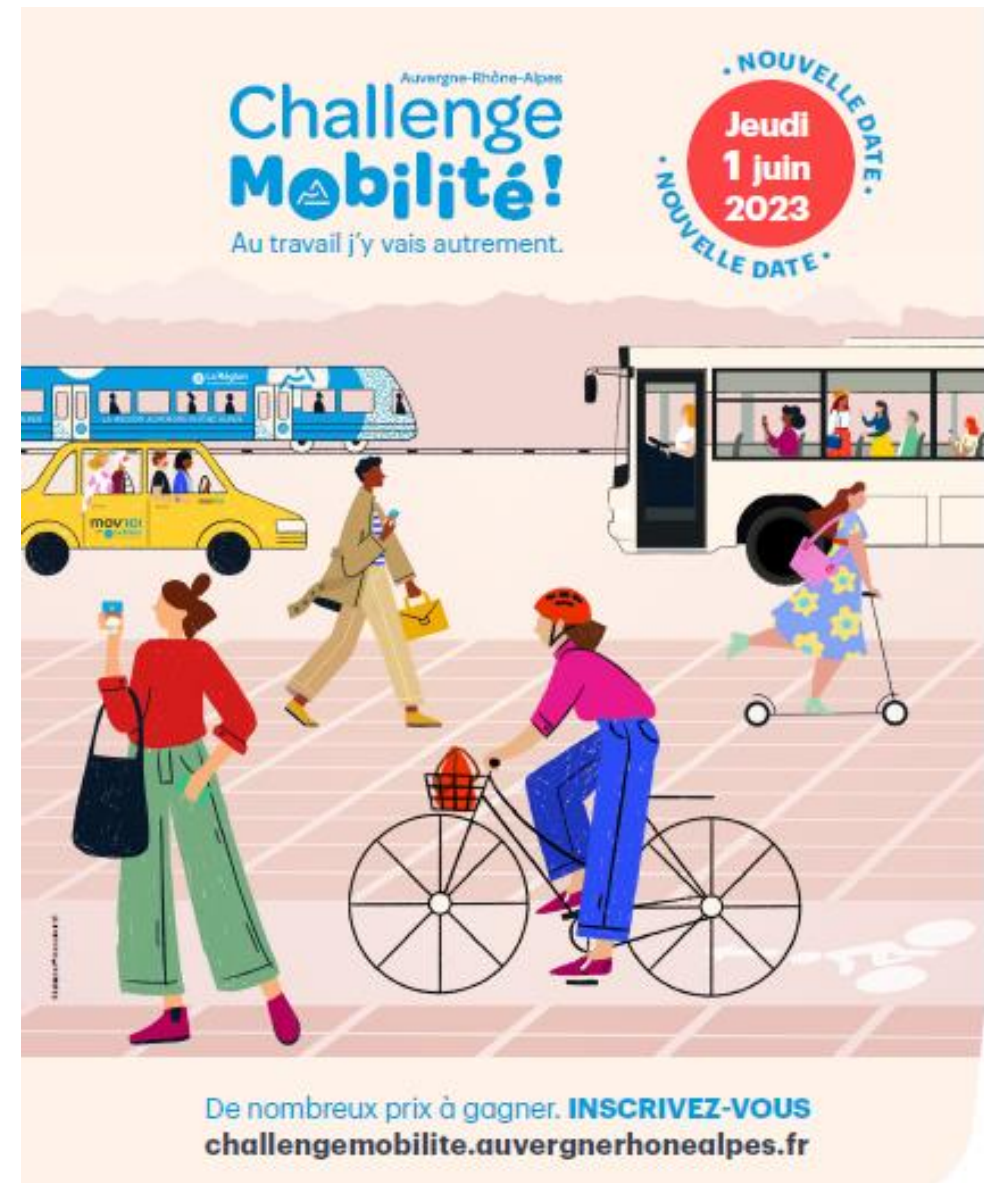
Journée annuelle régionale de sensibilisation aux changements de comportements sur les déplacements, organisée sous forme d'un grand défi inter-employeurs : aller au travail autrement que seul dans sa voiture !

Ouvert à tous les établissements privés, publics, associatifs de la région. Ce sont les établissements qui s'inscrivent et mobilisent leurs salariés

Des résultats immédiats sur les habitudes de déplacement :
70 % de reports modaux durables après chaque Challenge !

Bilan de la 12^e édition (2 juin 2022) : une édition de tous les records !

- 52 offres promotionnelles dans toute la région pour tester de nouveaux modes de déplacement
- 2 417 établissements inscrits
- 405 000 salariés sensibilisés
- 85 000 salariés participants
- 1 302 000 km réalisés en mode alternatif à la voiture individuelle
- 72 tonnes équivalent CO2 économisées



Des offres promotionnelles sur de nombreux réseaux de transport et de services de mobilité le 1^{er} juin !

SRADDET MODIFICATION EN COURS

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires



- **Pour rappel, le schéma approuvé est mis en œuvre depuis avril 2022, opposable aux documents de planification locaux**
- **Modification lancée en juin 2022, intégration des évolutions législatives dont des mesures concernant:**
 - la consommation d'espaces et l'artificialisation des sols
 - le développement et la localisation des constructions logistiques
 - la stratégie régionale en matière aéroportuaire pour les aérodromes ouverts à la circulation aérienne publique autre que ceux gérés par l'Etat
- Prise en compte sans modification de l'économie générale du projet
- Concertation et projet de modification réalisés entre octobre et avril 2022
- Consultation de mai à juillet 2023
- Calendrier: approbation fin 2023

ÉVOLUTION DU DISPOSITIF DE CONCERTATION

COMITÉ RÉGIONAL DES PARTENAIRES

Une disposition issue de la LOM

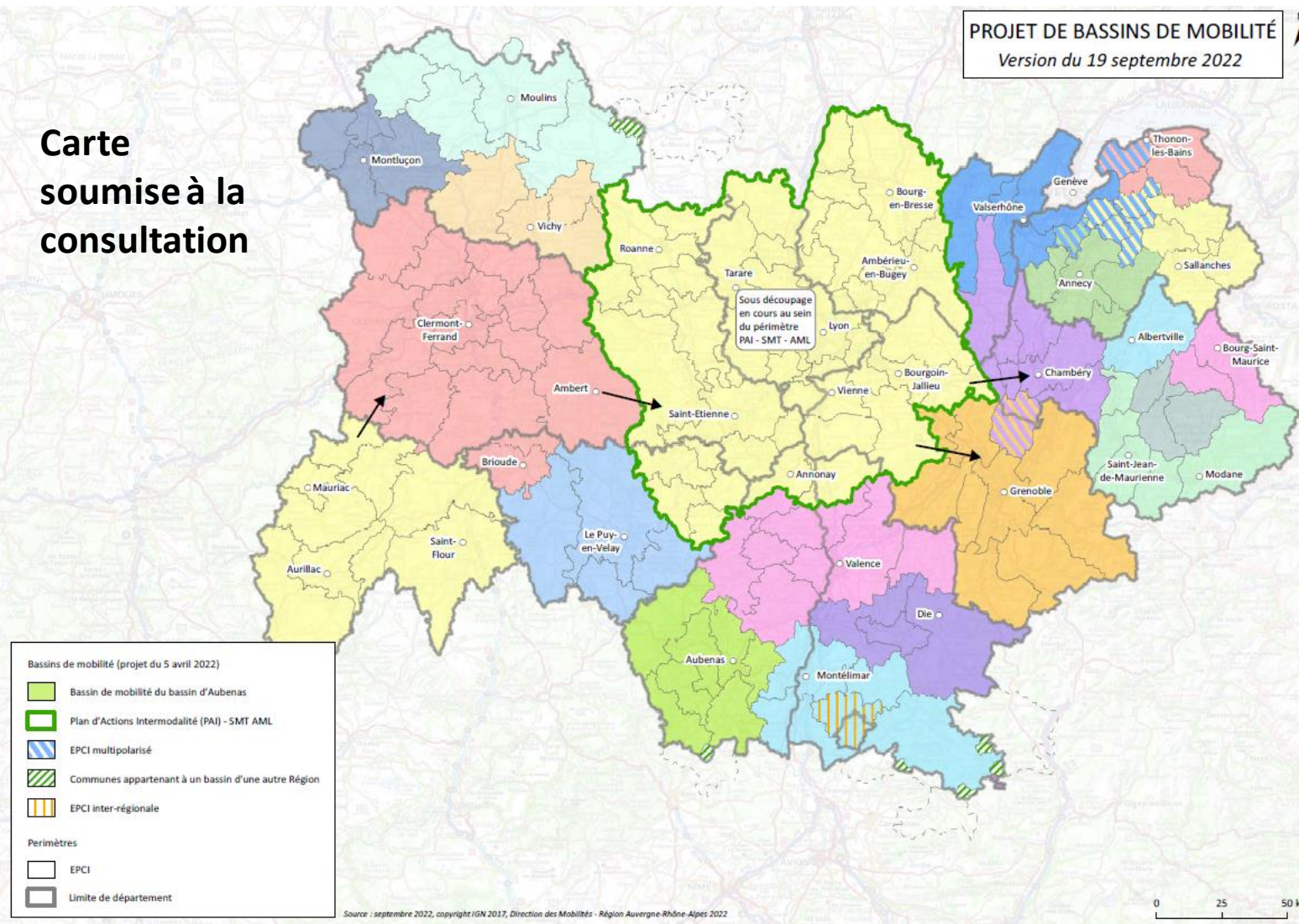
Mise en place des comités à deux niveaux :

- **En tant qu'AOM Régionale** : comité régional des partenaires (CRP)
- **En tant qu'AOM Locale** (substitution des communautés de communes)= comités locaux des partenaires (au maximum de la taille des bassins de mobilité)
- Pour le niveau Régional (CRP), adaptation « à la marge » du dispositif actuel des comités de mobilités avec :
 - le maintien des 2 niveaux de concertation : comité de mobilité et comité technique préparatoire
 - Ajustement des périmètres territoriaux des réunions
 - Contenus complémentaires à ceux discutés via les comités locaux de partenaires : maille des offres et services d'intérêt régional (réseaux structurants)
 - **Évolution de la composition en plusieurs collèges de participants : ajout des représentants des employeurs et des habitants tirés au sort**
- **Calendrier de mise en œuvre : automne 2023**

Bassins de mobilité

Point d'avancement de la définition

Carte
soumise à la
consultation



Une disposition issue de la LOM

Consultation sur la délimitation des bassins réalisée entre le 21 novembre 2022 et fin février 2023

208 partenaires consultés (AOM, Départements, Syndicats de Mobilités, les communautés de communes pour lesquelles la Région est AOML, les collectivités voisines et cantons suisses limitrophes).

Carte en cours de modification : 25 bassins dont 6 sur le territoire de l'aire métropolitaine lyonnaise, avec une coordination inter bassins

Calendrier de mise en œuvre : à partir d'automne 2023 début 2024

- Approbation de la cartographie
 - Phase 1 État des lieux / Diagnostic
 - Phase 2 Élaboration des Contrats opérationnels de mobilité (base contrat type adaptée)
- > Les modalités de coopération et objectifs d'actions communes des partenaires signataires (AOM, Départements, Syndicats de Mobilités, Gestionnaires d'infrastructure, EPCI pour lesquelles la Région est AOML)

POINT SUR LA FEUILLE DE ROUTE MOBILITÉS POSITIVES 2035

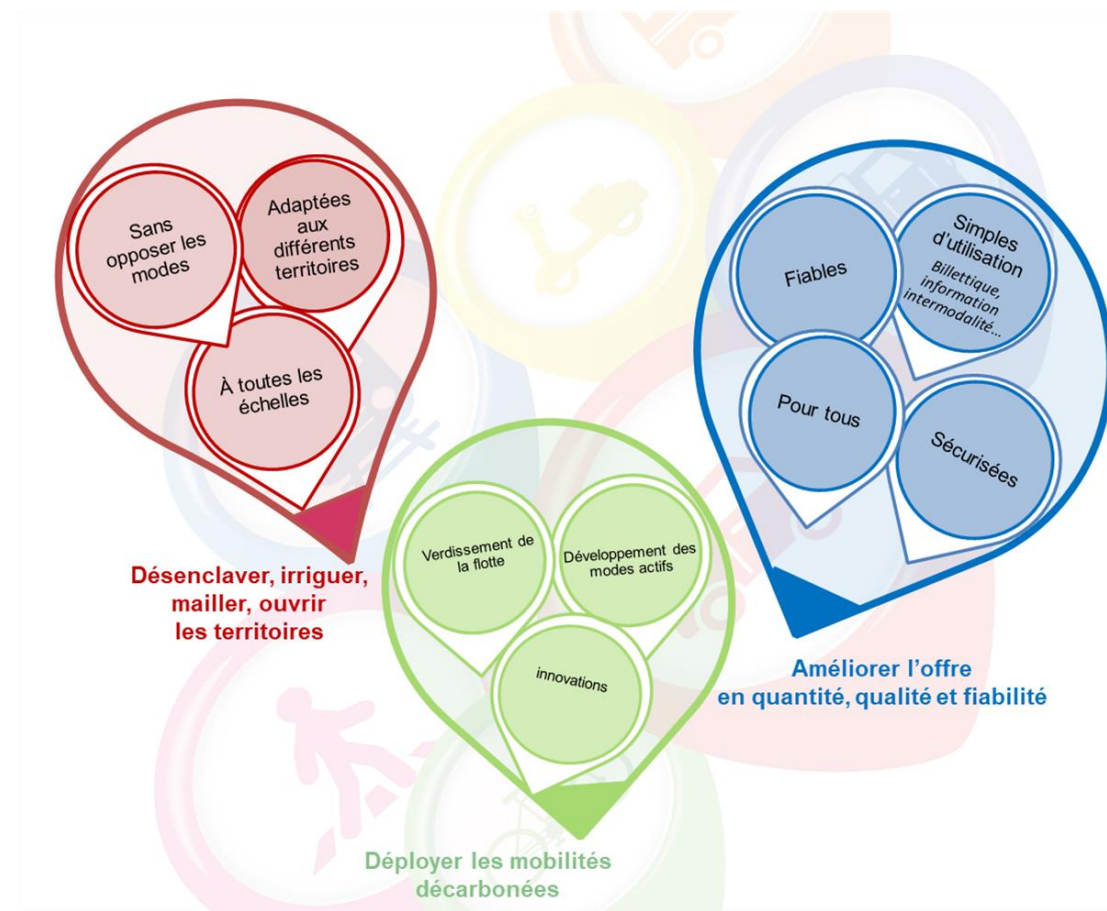
Le Président Laurent WAUQUIEZ a souhaité la production d'une Feuille de Route sur les « Mobilités Positives » à l'horizon 2035.

Ainsi, Messieurs Frédéric AGUILERA et Paul VIDAL ont mené en 2022 une douzaine de rencontres auprès des collectivités locales pour partager les enjeux et les besoins des territoires.

La Région a saisi le CESER qui a produit une contribution sur les mobilités en zones peu denses.

Calendrier :

- **Courant 2022** : réunions de consultations des élus dans chaque département.
- **1^{er} semestre 2023** : finalisation de la feuille de route en tenant compte du calendrier du volet mobilité du CPER 23-27.
- **juin ou octobre 2023** : délibération de la feuille de route en Assemblée Plénière.



Merci pour votre attention



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Fin du compostage des billets papiers mars 2023

Depuis le 1er mars 2023, les voyageurs d'Auvergne-Rhône-Alpes munis de billets papier ne sont plus tenus de composer leur titre de transport, avant de monter dans un train.

SNCF Voyageurs simplifie ainsi le parcours des clients en supprimant l'étape du compostage pour les billets sur support papier.

L'objectif : un geste client simplifié, un parcours client plus fluide et des erreurs de compostage évitées.

Pour mémoire, depuis le début de l'année 2023, il n'est déjà plus nécessaire de composer les billets en papier dans la plupart des autres régions et sur les grandes lignes. Progressivement, cette mesure s'étend à l'ensemble du territoire.

Cette évolution ne modifie pas le parcours client des voyageurs titulaires d'une carte Oûra. Pour ces derniers, il convient toujours de valider leur titre de transport avant de voyager.

INFORMATION VOYAGEURS

FIN DU COMPOSTAGE DE VOTRE BILLET TER



AU 01/03/2023,
VOS BILLETS PAPIER SONT VALABLES 1 JOUR :
LE COMPOSTAGE N'EST PLUS UTILE.



SERVICES TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



FIN DU COMPOSTAGE DES BILLETS PAPIER

Au 1er mars 2023, les billets papier TER sont valables un jour.
Leur compostage n'est plus utile.
Votre carte Oûra doit quant à elle toujours être validée.